

20 juin 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



SOMMAIRE

1	RAPPORT MORAL ET STRATEGIQUE	3
2	PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION	5
3	RAPPORT DU DIRECTEUR	6
3.1	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	6
3.2	L'ASSOCIATION EN CHIFFRES.....	7
3.3	LES PERSPECTIVES.....	10
3.3.1	<i>Centrer nos dispositifs sur les jeunes</i>	<i>10</i>
3.3.2	<i>Soutenir les équipes.....</i>	<i>11</i>
3.3.3	<i>Innover</i>	<i>11</i>
3.3.4	<i>Pour conclure.....</i>	<i>12</i>
4	UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS	13
4.1	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	13
4.2	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	14
4.3	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	15
4.3.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	<i>15</i>
4.3.2	<i>Le quotidien.....</i>	<i>15</i>
4.3.3	<i>Le travail avec les familles.....</i>	<i>16</i>
4.3.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2018.....</i>	<i>17</i>
4.4	INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	18
4.5	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT.....	18
4.6	PERSPECTIVES	18
5	UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL	20
5.1	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	20
5.2	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	21
5.3	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	22
5.3.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	<i>22</i>
5.3.2	<i>Le quotidien.....</i>	<i>22</i>
5.3.3	<i>Le travail avec les familles.....</i>	<i>23</i>
5.3.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2018.....</i>	<i>23</i>
5.4	INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	24
5.5	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT.....	24
5.6	PERSPECTIVES	24
6	UNITE DE VIE LE CHAMPENOIS	25
6.1	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	25
6.2	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	25
6.3	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	26
6.3.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	<i>26</i>
6.3.2	<i>Le quotidien.....</i>	<i>26</i>
6.3.3	<i>Le travail avec les familles.....</i>	<i>27</i>

6.3.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2018</i>	27
6.4	INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	28
6.5	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	28
6.6	PERSPECTIVES	28
7	DISPOSITIF AJAP	30
7.1	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	30
7.2	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	30
7.3	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	31
7.3.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	31
7.3.2	<i>Le travail avec le jeune</i>	32
7.3.3	<i>Le travail avec sa famille</i>	32
7.3.4	<i>Actions et éléments significatifs en 2018</i>	32
7.4	INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LE TERRITOIRE.....	33
7.5	ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT.....	34
7.6	PERSPECTIVES	34
8	DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET	35
8.1	ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	35
8.2	PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	35
8.3	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	36
8.3.1	<i>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>	36
8.3.2	<i>L'accompagnement spécifique à l'autonomie</i>	36
8.3.3	<i>Actions et éléments significatifs en 2018</i>	36
8.4	INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LE TERRITOIRE.....	37
8.5	MOTIF DE L'ARRET DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	37
8.6	DOMICILE DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT.....	37
8.7	PERSPECTIVES	37
9	SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER.....	38
9.1	BILAN SOCIAL	38
9.1.1	<i>Effectif global</i>	38
9.1.2	<i>Répartition par type de contrat</i>	38
9.1.3	<i>Embauches dans l'année</i>	39
9.1.4	<i>Pyramide des âges</i>	39
9.1.5	<i>Nature des fins de contrat (file active 2018)</i>	40
9.2	BILAN FINANCIER	40
9.2.1	<i>Activité</i>	40
9.2.2	<i>Éléments financiers</i>	42
9.3	ACTIONS ET ELEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2018.....	45
9.4	PERSPECTIVES	45

1 RAPPORT MORAL ET STRATEGIQUE

Servir

C'est le mot qui me vient à l'esprit au moment où s'achève la cinquième année d'une refondation générale de la structure, prévue dès l'origine sur 6 ans (soit fin 2020).

En ce début d'année 2018 – 2019, nous avons accueilli à l'AJA notre directeur d'Association (le premier que nous ayons réellement choisi). Avec lui, nous avons mis en place pour deux années le programme « équerre » qui vise, en tous domaines, à nous mettre mieux en accord avec toutes les règles de droit de normes et de procédures existantes.

Dans le même temps, nous avons étendu et affiné notre positionnement conceptuel. Après la notion de « fabrication de consentement » nous avons mis en place le concept de « chaîne hiérarchique ». Les séminaires nouvellement nommés « séminaires chaîne hiérarchique » regroupant le Conseil d'Administration, le directeur et les cadres procèdent d'un fonctionnement verticalo horizontal. Ils soudent gouvernance et dirigeance et procèdent d'un exercice démocratique et d'une nécessité d'efficience.

Au niveau éducatif, nous avons connu sur un foyer une année agitée. La problématique des jeunes relevant d'ITEP insérés dans une MECS est connue. Déjà abordée avec l'Aide Sociale à l'Enfance, elle cache une autre réalité : celle des jeunes présentant, je le dis avec précaution, « des troubles associés ».

Par défaut d'un dépistage réel ou d'un diagnostic posé par la psychiatrie, la notion de « troubles associés vraisemblables ou possibles » peut être utilisée. Ces jeunes déséquilibrent le groupe. Dominants, ils l'entraînent, gênent l'action éducative, la rendent parfois impossible ou la neutralise.

Je sais que le département et l'Aide Sociale à l'Enfance se penchent sur le médico-social. C'est une pertinence et une nécessité. Les équipes souffrent. Trop. Elles sont parfois abnégantes, ce qui dépasse le cadre strict du professionnel. Le risque psycho social n'est pas loin. Il y a danger potentiel. Les arrêts maladie, l'embauche compensante de CDD grèvent le budget et alourdissent le groupe 2, au-delà du raisonnable.

En avril de cette année, nous avons décidé de changer une unité de localisation. Un bien adapté trouvé aux Noës a suscité une levée de boucliers indue. La presse en a fait écho. A l'heure des égoïsmes locaux et municipaux, des manipulations, des désinformations et des fake news, l'AJA a tenu sa place. Son seul but « replacer » les jeunes du foyer Pierre Louvel dans un cadre plus adapté et mieux propice à l'action éducative, a été atteint. Ces jeunes seront bien transférés dans un lieu porteur. Ailleurs.

Je veux souligner ici l'engagement sans faille de l'Aide Sociale à l'Enfance et vous en remercier Mr GEOFFROY, vous Mme PLIQUE et les équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance. Je veux souligner l'exceptionnel engagement si précieux dans la présence et dans les faits du Président du Conseil Départemental. Le remercier avec chaleur.

En février, nous avons lancé une CEP (Consultation d'Elaboration Professionnelle). L'ensemble des personnels étant appelé à repérer des points de dysfonctionnement ou des améliorations à apporter au sein de la structure. Cette CEP, qui doit sur chaque point repéré, proposer des solutions durera jusqu'en octobre 2019. Je veux rappeler ici leur importance à chacun des personnels. Leur rappeler que la prise de conscience par la gouvernance, il y a 5

ans, de la nécessité d'une refondation de l'établissement vient aussi à l'époque de leur expression libre.

Mais nous avons un problème. Et il est d'importance. Nous sommes en déficit structurel depuis 4 ans maintenant alors que nous avons engagé à tous niveaux des efforts de gestion.

Nous ne maîtrisons pas un groupe 2 pourtant limite en termes d'effectifs. Ce déficit obère et menace notre trésorerie.

Des points d'explications (4) sont repérés. A eux seuls ils permettent la résolution du problème qui est aussi un problème de bonne utilisation de l'argent public.

Le dialogue de gestion devrait permettre de résoudre ce problème. Je sais l'Aide Sociale à l'Enfance sensible à ce problème, comme nous. De la même façon un trop grand nombre de places restent disponibles trop longtemps au sein de l'AJA. Notre taux d'occupation est passé de 69% il y a 5 ans à 86% aujourd'hui. Une marge supplémentaire existe qui a une incidence budgétaire réelle. Elle fait partie des 4 points évoqués ci-dessus. Revenir à l'équilibre budgétaire est un objectif urgent.

Depuis quelques mois, nous formulons notre projet associatif, c'est-à-dire que nous posons par écrit ce que nous faisons depuis 5 ans. Le simple fait de le poser ainsi permet d'enrichir l'action déjà engagée. C'est une méthode de travail repérée, connue, pertinente en Sociologie des Organisations, qui permet de lier la pratique et la théorie ou bien l'inverse, chacune des deux étant pensée et actée par l'autre. De ce projet associatif, naîtra un nouveau projet d'établissement, fin 2020. Une boucle de pensée et d'action s'achèvera alors pour 5 ans. Au moment où la refondation se terminera. Un colloque symbolique actera cette fin de cycle le 24 mars 2020.

Pour 5 ans donc, car il n'est pas de projet associatif sans projet stratégique. Une entreprise qui ne bouge pas s'étiole et meurt. Se met en danger à tout le moins.

L'AJA a donc une volonté claire et affirmée d'extension. Elle a pour objectif de quitter une taille jugée critique et s'est fixée un but temporalisé. Elle se veut force de propositions et réceptacle des besoins de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le département. Au service.

La première pierre d'extension possible est la mise en place du projet dit Troyes Habitat, dans les cartons depuis quelques années : 15 places potentielles pour un contenu à construire ensemble, en fonction des besoins de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le département.

Mais d'autres domaines d'action, et donc d'extension possible, sont repérés (Accueil de jour, accueil des 18-21 ans, ruralité...). Il y a, à l'évidence, à construire.

Une extension de l'AJA de 20% à 30% sur 5 ans est un objectif. C'est aussi une ambition.

Je terminerai ce rapport en soulignant à nouveau l'action de Jean-Louis ALLAIN-LAUNAY.

A travers cet hommage, je veux remercier l'ensemble des personnels qui travaillent inlassablement dans des conditions parfois très difficiles. C'est leur honneur et c'est le nôtre.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Paul Fosset
Président de l'AAJA

2 **PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION**

Issue du mouvement ATD Quart Monde et des clubs de prévention, Action Jeunesse de l'Aube est une association de protection de l'enfance créée en 1972 et située à Troyes dans l'Aube. Son siège social et administratif est situé 188 rue de Preize à TROYES.

L'association s'est donné pour but « *de mener des actions en faveur des jeunes en difficulté sociale, dans leur dimension familiale en lien avec les acteurs sociaux et institutionnels impliqués. Il s'agit de favoriser et d'accroître les capacités du jeune accueilli en vue de son développement personnel et de son intégration sociale, dans le respect des valeurs édictées, notamment par la charte des personnes accueillies ou la charte des droits de l'enfant* ».

Son objectif est de proposer à chaque jeune un projet d'accompagnement personnalisé.

Forte de ses 50 salariés, l'association assure l'accompagnement de 75 jeunes âgés de 11 à 21 ans dans le cadre de mesures judiciaires et administratives. L'AAJA répartie son activité entre :

- Une équipe dirigeante avec un directeur d'association, un chef de service administratif et financier et trois chefs de service éducatif.
- Des services éducatifs (30 ETP éducateurs dont 4 régulateurs, 3 ETP maitresses de maison) :
 - 3 unités de vie pour une capacité de 32 places (+ une place d'urgence),
 - Un Accueil de Jour et d'Accompagnement à la Parentalité représentant 32 mesures,
 - 7 appartements de suite destinés à préparer les futurs et jeunes majeurs à l'autonomie.
 - Une équipe de surveillant de nuit (8 ETP)
- Un service administratif (3ETP)
- Des services généraux : lingères, personnel d'entretien, technicien de maintenance (2,75 ETP)

L'effectif en personnel total en 2018 était de 50.75 équivalent temps plein soit une moyenne annuelle de 55 salariés.

3 RAPPORT DU DIRECTEUR

3.1 Organisation et fonctionnement

L'année 2018 a été marquée par un renouvellement conséquent de l'équipe de direction. En effet, un directeur par intérim, Philippe Cany, a pris ses fonctions en mars 2018 avant l'arrivée du nouveau directeur d'association, Xavier Meignin, en septembre 2018. Une cheffe de service, Eva Gutierrez, a pris ses fonctions en octobre 2018 suite au départ en retraite de M. Gambaro après 35 ans au service des jeunes et de l'association. Si ces prises de fonctions sont toujours une source d'inquiétude pour les salariés, elles ont également permis de favoriser une dynamique de projet propre à motiver les équipes.

A noter également le départ, après de 10 ans de bons et loyaux services, de la maitresse de maison de l'unité du Champenois, Bernadette Raymond. Plus connue sous le nom de Mimie, c'est une figure de l'unité qui s'en est allée pour une retraite bien méritée. Isabelle Mielot, éducatrice sur le dispositif AJAP, a également fait valoir ses droits à la retraite après 8 ans de service à l'AJA.

La fin de l'année 2018 a été mise à profit pour stabiliser les équipes éducatives tout en revenant au ratio d'encadrement autorisé par notre autorité de contrôle et de tarification. Il s'agissait également de pérenniser les emplois, tant pour respecter la réglementation en vigueur que pour renforcer l'investissement des salariés. Ainsi, les CDD embauchés à ce jour sont des contrats de remplacement de salariés en congés ou arrêts maladie, exception faite de 2 ETP (Un éducateur et un surveillant de nuit) sur le dispositif des appartements que nous avons embauché pour du surcroît d'activité suite au passage de la commission de sécurité en octobre dernier qui nous a contraint à assurer une présence constante de salariés, de jour comme de nuit.

Plus globalement, l'association s'est engagée en 2018 sur une mise en conformité de son fonctionnement sur le plan réglementaire. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui se poursuivra en 2019. Il s'agira ensuite d'instaurer une veille juridique et social constante, gage de notre réactivité pour le développement de nouveaux projets.

L'association poursuit dans sa démarche de professionnalisation des équipes. En 2018, 8 salariés ont bénéficié d'une Validation des Acquis par l'Expérience dont 5 qui ont obtenu leur diplôme. En 2019, l'association poursuivra sa politique de professionnalisation des salariés avec pour objectif d'atteindre 100% de salariés formés.

3.2 L'association en chiffres

Le déploiement du logiciel Cegi Alfa permettra, à terme, une meilleure extraction des éléments chiffrés du bilan d'activité.

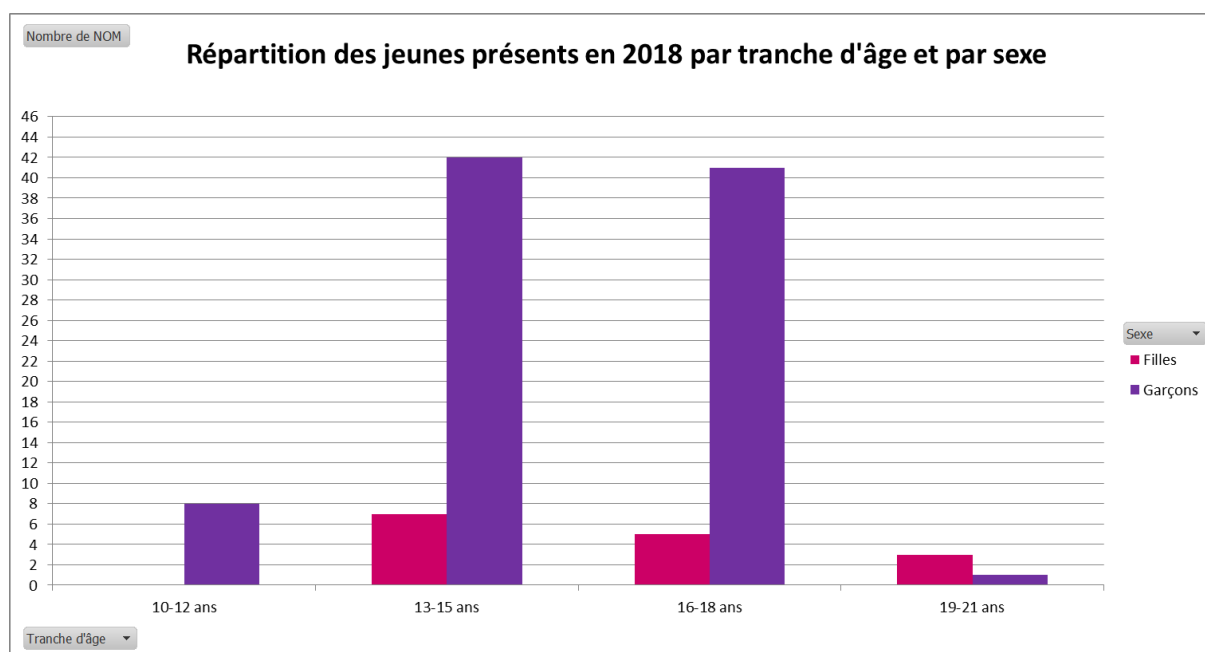
- Caractéristiques de la file active

Année	Activité réalisée	Activité prévisionnelle	Delta
2017	13276	13532	-1.93%
2018	13043	13334	-2.23%

Année	Nombre d'accueils	Nombre de sorties	Nombre de présents au 31/12	File active
2017	46	53	68	...
2018	41	40	69	107

Sur une année d'exercice, c'est plus de la moitié de nos effectifs jeunes qui est renouvelée. Ce turn-over nécessite pour les éducateurs une adaptabilité et une cohésion d'équipe afin d'intégrer au mieux les nouveaux arrivés dans un groupe déjà constitué. Il est à noter que depuis deux années au moins, nous terminons l'année en sous-effectif alors même que nous ne réalisons pas notre prévisionnel d'activité. Il apparaît nécessaire de renforcer notre lien avec les services de l'ASE afin de gagner en réactivité. En effet, nous faisons le constat de places disponibles dans nos dispositifs non occupées par le département. Outre l'incidence budgétaire sur notre activité, cet état de fait interroge l'offre de service sur le Département. A l'avenir, il nous faudra également évaluer l'incidence sur notre activité des disparitions inquiétantes des jeunes. Communément appelé « fugues », ces disparitions récurrentes doivent nous interroger tant sur les conditions d'accueils des jeunes dans nos dispositifs que sur notre capacité à formaliser un projet d'accompagnement au plus proche des besoins de l'enfant.

- Répartition par âge et par sexe



↳ de 10 à 12 ans 8 soit 7,48 %

↳ de 13 à 15 ans 49 soit 45,79 %

↳ de 16 à 18 ans 46 soit 42,99 %

↳ de 19 à 21 ans 4 soit 3,74 %

↳ Garçon 92 soit 85,98 %

↳ Fille 15 soit 14,02 %

En 2018, notre association a accueilli principalement des garçons entre 13 et 18 ans. 15 filles ont été accompagnées par l'AJAP et les appartements, les unités de vie ne permettant la mixité.

- La question des jeunes dits « complexes » et le rapport à la violence

En 2018, tout comme l'an passé, les équipes éducatives ont dû faire face à de nombreux incidents au cours desquelles l'intégrité physique des salariés a pu être mise en cause. 42 rapports d'incidents ont été transmis à l'ASE et deux fiches d'événements indésirables (Décret 2016-1813 du 21/12/2016) ont été transmises au Département pour des faits graves. La direction de l'association s'est également opposée au retour d'un jeune sur son unité afin de préserver la sécurité des salariés et des autres jeunes.

Année	Rapports d'incident	Plaintes pour agression	Accident du travail reconnu
2018	42	13	13

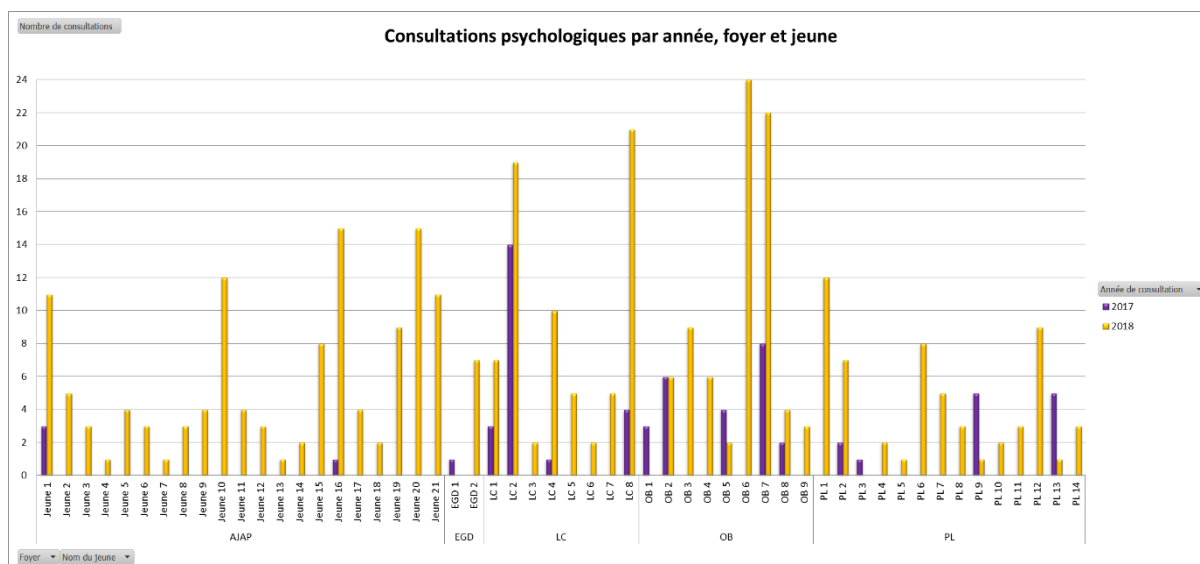
Si la complexification des problématiques des jeunes accueillis est bien réelle, elle mérite cependant d'être mieux caractérisée afin de pouvoir y apporter les réponses adéquates. En effet, au-delà de la question des jeunes bénéficiant d'une orientation MDPH, nous faisons le constat d'un nombre croissant de jeunes présentant des troubles associés qui altèrent le

rapport à l'adulte et viennent troubler le vivre ensemble. L'autorité de l'éducateur est systématiquement remise en cause dans un rapport de force qui ne laisse plus de place à l'éducatif. Plus inquiétant encore, la mise à l'abri, première de nos missions, devient parfois difficile à assurer lorsque sur une unité, des actes de violence sont posés quotidiennement.

Pour autant, ces jeunes, une dizaine sur l'année 2018, relève bien de la protection de l'enfance ; ils viennent cependant réinterroger nos modalités d'intervention et la logique en tuyaux d'orgue de notre secteur. Une réflexion globale, avec l'ensemble des acteurs, doit être menée afin d'apporter une réponse adaptée à la problématique de ces jeunes qui ne peut pas être uniquement une réponse éducative au risque d'épuiser les équipes. Ainsi, en 2018, deux professionnels, récemment embauchés, ont fait le choix de quitter l'association suite à des faits d'agressions et de violence répétées. Au-delà de l'impact réel sur les salariés, c'est la question de l'efficacité de notre accompagnement qui doit être posée. Si l'intérêt supérieur de l'enfant doit être systématiquement recherché, c'est une responsabilité partagée que de le définir.

- Le pôle psychologique

En 2018, le pôle psychologique a traversé sa première année d'exercice plein, et le bilan effectué est des plus encourageants. En effet, 53 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychologique, soit 332 consultations pour l'année 2018. Nous ne disposons pas du recul nécessaire pour analyser ces résultats. En 2017, les premières consultations avaient débuté en septembre pour 15 jeunes suivis et 63 consultations sur 4 mois. Ce pôle semble cependant bien repéré par les équipes éducatives qui n'hésite pas à le solliciter. Il conviendra cependant d'affiner les modalités de communications entre le pôle et les équipes afin que l'intervention psychologique viennent concrètement soutenir le travail éducatif entrepris auprès du jeune et de sa famille.



3.3 Les perspectives

« *L'action sociale doit avoir la capacité de mieux prendre en compte les difficultés collectives des populations concernées et de permettre aux usagers d'être des citoyens à part entière.* »¹ Cette citation, extraite de la lettre d'orientation pour le travail social de Nicole Questiaux, alors ministre de la solidarité nationale, date de 1982. Plus de trente ans après, le plan d'action en faveur du travail social de 2015 interrogeait toujours le thème de la citoyenneté et de la participation effective des usagers. C'est dire si son application peine à faire sens auprès des travailleurs sociaux, et ce, malgré tout l'arsenal législatif déployé depuis la loi 2002-2.

La question de la participation en tant que processus d'implication des usagers dans le fonctionnement d'un service est complexe. La dynamique participative implique des changements dans les postures professionnelles ou dans le regard porté sur l'utilisateur par l'ensemble des professionnels, ce qui nécessite du temps. C'est un ensemble de réflexes à mettre en place, une manière de penser avec l'ensemble des personnes concernées et un tournant dans lequel l'association s'engage. Pour les professionnels, il s'agit de permettre aux jeunes que nous accompagnons de passer de la revendication à l'implication pour accéder au pouvoir d'agir ; à une citoyenneté pleine et entière.

3.3.1 Centrer nos dispositifs sur les jeunes

Cela nécessite de développer notre expertise d'intervention. Nous avons besoin pour cela de formaliser nos outils afin de rendre lisible nos actions. Si cette lisibilité est nécessaire pour nos partenaires et notre autorité de contrôle et de tarification, elle est essentielle pour les jeunes que nous accompagnons au quotidien. C'est à cette condition qu'ils pourront s'approprier leur parcours de vie à l'issue de notre intervention.

Ainsi, un travail collaboratif (salariés, jeunes, parents et administrateurs) va s'engager autour du règlement de fonctionnement. Au-delà de la mise en place d'un comité de pilotage, c'est avant tout une instance de participation au sein de notre association qui est recherchée. L'implication des jeunes dans les processus décisionnels, tout comme la définition d'un référentiel d'intervention sont des éléments essentiels qui permettent de réduire le sentiment d'arbitraire de l'intervention et de sécuriser le parcours des jeunes au sein de notre association.

De nombreux chantiers collaboratifs vont ainsi devoir s'engager autour notamment du projet d'établissement et de la formalisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé. La mise en place de ces outils doit nous permettre, à terme, de renforcer la qualité de notre accompagnement. Cela demeure malgré une charge de travail supplémentaire pour les équipes qui vient s'ajouter au quotidien. Cela nécessite donc un accompagnement qui débutera dès 2019.

¹ Questiaux N., 2012, « Orientations principales sur le travail social », Vie sociale n°3, page 15

3.3.2 Soutenir les équipes

Il s'agit tout d'abord de soutenir les équipes dans leur quotidien. L'analyse des pratiques professionnelles, évoquée dans le précédent rapport d'activité, sera formalisée sur le second semestre 2019 à raison d'une séance par mois et par dispositif. Cet espace de pensée est essentiel au regard du quotidien vécu par les équipes. Un **Dispositif d'Aide et de Soutien** sera également formalisé en 2019 sous la forme d'une convention avec une psychologue spécialisée en psychotraumatologie du travail. Ce dispositif pourra être déclenché suite à des faits d'agressions ou de violences graves sur un salarié. Ces outils participent du développement de la qualité de vie au travail et à la réduction des risques psycho-sociaux qu'il conviendra d'évaluer dans le cadre de la rédaction du **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**.

Au quotidien, les équipes éducatives font le constat d'un changement important des contextes sociaux et d'une mutation des configurations familiales qui obligent à repenser l'action éducative dans une interaction individuel/collectif. L'association va donc s'engager dans un processus de formation sur trois années autour du « quotidien éducatif en MECS ». Cette formation intra débutera en septembre 2019 et concernera 20 salariés. En parallèle, une formation de deux jours sur la question des besoins de l'enfant est également déjà programmée pour mars 2020 avec comme point d'orgue, une journée conférence que nous souhaitons ouvrir à l'ensemble de nos partenaires et acteurs de la protection de l'enfance sur le territoire.

3.3.3 Innover

L'innovation doit être un moteur pour notre association afin d'inventer de nouveaux rapports sociaux dans nos modalités d'intervention. Elle a su le faire par le passé en développant le dispositif AJAP. L'évolution des publics évoqués plus haut et de leurs problématiques nécessite de développer la transversalité.

- D'abord à l'interne, afin d'apporter une réponse éducative au nombre croissant de jeunes déscolarisés ou sans projet professionnel. C'est la mise en place, à moyen humain constant, d'un dispositif de remédiation qui doit venir en appui du travail des référents éducatifs. Ce dispositif doit permettre de faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires de droit commun du territoire dans le domaine de la lutte contre le décrochage scolaire. L'objectif est de repérer les dispositifs existants afin de contribuer à faire émerger des actions spécifiques permettant aux jeunes en rupture de projet de se remobiliser sur la dimension scolaire et/ou professionnelle. Un volontaire service civique sera chargé d'accompagner le développement de cet outil.
- Mais également à l'externe, avec la création d'un comité éthique. Cette instance mutualisée entre différents acteurs de la protection de l'enfance sur le territoire (professionnels et usagers) a pour but d'apporter une réponse éducative à des manquements majeurs au règlement de fonctionnement des institutions concernées. Les actions proposées devront tenir compte des réalités de l'environnement familial culturel et social.

3.3.4 **Pour conclure**

Une association n'est rien sans les membres qui la composent. Administrateurs, bénévoles, salariés travaillent au quotidien afin de permettre aux jeunes accompagnés dans nos dispositifs de s'inscrire pleinement dans la société. Les événements récents autour du déménagement de l'une de nos unités nous rappellent combien il est nécessaire de développer une communication positive autour de nos actions afin d'éviter la stigmatisation et le clivage.

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est à dire traversée par des contradictions d'intérêts, et qui se fixe comme modalités d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ses contradictions. » Cette citation attribuée au philosophe Paul Ricœur fait état d'un contrat social auquel nos établissements et services sont pleinement associés.

Faire société, prendre part à la société. C'est le travail quotidien de nos équipes qui vous est présenté dans les pages suivantes.

Xavier Meignin
Directeur d'Association

4 UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS

L'Orée du Bois, situé 63 rue Etienne Pédron, est une maison sur deux étages. Il existe des bâtiments et salle d'activité dans ce lieu. Un verger arboré, ainsi qu'une cour qui est appréciée des enfants lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte.

Les garçons disposent d'une chambre double avec WC et salle de bains particulière.

A proximité d'une ligne de bus, ce foyer permet aux jeunes d'effectuer quelques déplacements à pied (15 minutes du centre-ville) ou en bus aisément.

Les plages horaires des éducateurs sont d'amplitude de 07h00 à 23h00, celles des veilleurs sont de 22h00 à 07h00. Nous privilégions les doublures de 09h00 à 22h00 ; sachant que la semaine la maitresse de maison arrive à 08h00.

L'équipe de l'Orée du Bois dispose d'un kangoo et d'un trafic. Le Kangoo devrait être changé en 2019.

4.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe de l'Orée du Bois est composé d'un régulateur, de 5 éducateurs, 1 éducatrice, d'une éducatrice en contrat professionnalisation M.E. 1^{ère} année, d'une maitresse de maison avec 0,3 ETP de lingère. Deux éducateurs sont en cours de VAE pour une reconnaissance d'un diplôme Educateur Spécialisé.

Une jeune volontaire (janvier à août) Service Civique a été embauchée en septembre en Contrat Pro.

Un service civique apporte un renfort à l'équipe chaque soir, le week-end. Il a pour mission principale d'offrir aux jeunes des temps d'animation sportive et ludique. Il est à noter un engagement remarquable de deux jeunes accueillis en 2018 en qualité de jeunes volontaires.

Nous sollicitons ponctuellement une dame retraitée, cheffe d'établissement scolaire de l'Education Nationale, pour du soutien scolaire (travail autour de la méthodologie, dynamique du projet scolaire, orientation etc...).

L'équipe de l'Orée du Bois a accueilli 4 stagiaires :

- ⇒ 1 en formation TISF (1^{ère} année).
- ⇒ 3 Educateurs Spécialisés (stage long 3^{ème} ES).

Trois éducatrices et un éducateur ont demandé une fin de contrat à leur CDI pour diverses raisons.

Nous avons dû repenser l'équilibre de l'équipe, et effectuer en septembre quelques mouvements internes d'éducateurs sur les trois structures.

Une de nos stagiaire E.S Educatrice Spécialisée diplômé en juin a été embauché dès l'été.

4.2 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12	Accueil Provisoire	
Place d'urgence	1	Administrative	Assistance Educative (dont OPP)
File active 2018	17	2	15
Âge moyen	15 ans		
Durée moyenne d'accompagnement	1 an		

12 jeunes garçons sont accueillis sur l'Orée du Bois et son âgés de 10 à 17 ans. En 2018, ils étaient (excepté un non soumis à obligation scolaire et en recherche de stage) tous inscrits en journée sur des dispositifs scolaires ou médico-social. Un jeune est en internat à l'ITEP en semaine.

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée					
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Décrochage scolaire
5	2	0	2	1	7

L'Orée du Bois a accueilli deux fratries jusqu'en juin 2018.

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
5	1	0	4	1

La prise en charge des adolescents souffrants de troubles divers et variés pose souci à l'institution. En effet, l'évolution du paysage social actuel, notamment les transformations qui affectent l'enfance, l'institution familiale, la perte de repères régulateurs de l'organisation collective, génèrent chez les jeunes accueillis en structure collective, des comportements, attitudes et symptômes déroutants. Ces derniers rendent les professionnels perplexes et mettent en jeu l'efficacité des pratiques professionnelles et la cohérence des dispositifs (inter-) institutionnels.

Parmi les jeunes accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, les adolescents sont sujets à des souffrances, à des inhibitions, des angoisses, un ensemble de difficultés qui pourraient être à l'origine de l'apparition de troubles psychologiques voire psychiatriques.

Ces jeunes laissent les professionnels que nous sommes démunis face à des comportements ou des passages à l'acte violents et nécessitent des accompagnements extrêmement complexes qui déstabilisent l'équipe.

Certains jeunes adoptent des comportements caractérisés par l'intolérance à la frustration, à une absence de limites. Ainsi les professionnels travaillent malheureusement plus « à l'instant » au détriment de la réflexion autour du projet éducatif.

Lieu de vie de l'enfant à l'admission			
Famille	Famille d'accueil	MECS	Autre
11	1	4	1

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
09	2	4	1	0	0	1

4.3 Modalités d'accompagnement

4.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Concernant les Projets d'Accompagnement Personnalisé, nous articulons la place des parents dans le projet, construisons des axes de travail favorisés et favorables à l'exercice de l'autorité parentale, travaillons sur le processus de décision, de désaccords éventuels, proposons des repères thématiques pour l'implication et la participation de la famille dans la vie de l'enfant/adolescent.

Nous échangeons autour de l'organisation et l'animation de l'équipe.

En ce sens, le PAP existe.

En fonction de la singularité de l'enfant accueilli, les parents ont de droit une place variable selon les décisions de justice. Nous nous adaptons à chaque situation.

Nous sommes attentifs aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Un certain nombre de PAP n'est pas formellement encore rédigé. Néanmoins dans la pratique, il est écrit, est ajusté, est en cours d'évolution régulièrement.

Depuis le printemps 2018, les synthèses annuelles des jeunes pour lesquels il n'existe pas de fratrie bénéficiant de suivi éducatif sont organisées par nos soins. Sont présents, jeune, famille, (représentant ITEP/PJJ si besoin), éducateur référent et Cheffe de Service. La trame du déroulement d'une synthèse reprend les points rédigés dans le rapport d'évolution et sont en adéquation avec le PAP.

4.3.2 Le quotidien

Le quotidien s'articule autour des besoins des jeunes. Les jeunes sont réveillés suffisamment tôt pour être à l'heure sur leur lieu de scolarité ou de stage éventuel.

Les jeunes ont pour obligation de prendre un petit-déjeuner, si minimaliste soit-il avant de quitter le foyer. Rares sont les retards. En revanche, certains jeunes peuvent quitter le foyer et ne pas arriver à destination, même lorsqu'on les dépose d'ailleurs. Sur l'Orée du Bois ces incidents sont rares.

En règle générale, chaque jeune est demi-pensionnaire, autonome, possédant une carte de bus.

Fin d'après-midi, début de soirée, l'activité recommence. Les jeunes rentrent, sollicitent l'adulte présent, pour goûter, échanger du déroulement de sa journée, pour réclamer des temps libres.

Ainsi, l'adulte doit rappeler régulièrement le temps des devoirs après une mi-pause goûter. L'équipe de l'Orée du Bois essaye autant que possible de détacher une personne fixe sur le créneau d'aide aux devoirs afin de favoriser la continuité du suivi individuel pour chaque jeune scolarisé.

Une activité sportive ou ludique est proposée en semaine avant ou après dîner. Lors des week-ends et vacances scolaires, davantage de sorties sur l'extérieur sont proposées. Nous déplorons que peu de jeunes soient inscrits en club.

Le coucher s'effectue vers 21 heures – 21 h 30 maximum à l'Orée du Bois.

Le mercredi après-midi est réservé aux rendez-vous divers, médicaux et nous passons beaucoup de temps en accompagnement individuel.

Les jeunes de l'Orée du Bois sont respectueux des temps de « quartier libre » et peu fréquentes sont les déclarations de disparitions inquiétantes effectuées sur ces temps-là. Les règles de vie quotidienne sont écrites, réinterrogées si nécessaire lors de la réunion jeunes/équipe hebdomadaire.

4.3.3 Le travail avec les familles

Les familles sont sollicitées dans toutes les démarches. Nous proposons un accompagnement et un soutien afin que les familles puissent continuer à exercer leur autorité parentale en repérant les ressources propres à la famille, qui peuvent être parfois élargies.

Nous veillons à ne pas entériner de fait la position d'un parent en retrait et sommes attentifs à soutenir les jeunes par rapport à un éventuel conflit de loyauté. Nous communiquons aux familles les disparitions inquiétantes et incidents liés à leur enfant.

Nous nous déplaçons dans toutes les familles pour rencontrer celles-ci mais aussi pour aller chercher un jeune qui refuserait de regagner le foyer. Nous organisons des temps de rencontre en plus des synthèses, à la demande des familles du jeune ou la nôtre.

L'objectif principal de l'équipe éducative est de travailler sur un retour en famille dès que possible, si la situation le permet.

Nous offrons la possibilité à certaines familles de bénéficier d'un suivi psychologique auprès d'un professionnel du pôle psychologique de l'AJA. En effet, soutenir et aider à la réflexion

d'une mère, d'un père en difficulté avec son fils, c'est aussi soutenir le jeune et favoriser une meilleure communication Ado/Parents.

Pour les jeunes sous tutelle Conseil Départemental, nous élargissons au mieux le cercle familial (fratrie, oncle, tante, grands-parents, ancienne famille d'accueil) afin qu'il subsiste un lien pour l'adolescent.

Par ailleurs, nous convions les familles à la réflexion autour des thématiques du projet de fonctionnement, à un dîner spectacle pour la fête de Noël avec l'ensemble des jeunes confiés par le département, et à un barbecue par lieu de vie fin juin.

4.3.4 Actions et éléments significatifs en 2018

Des camps à chaque vacances scolaire ont été proposés et deux en été.

Des travaux d'agrandissement du bureau des éducateurs ont été réalisés en 2018.

Un violent incident s'est produit sur l'unité au cours l'intégrité physique de deux salariés a été atteintes. Le jeune responsable de l'incident a été réorienté dans la foulée de sa garde à vue.

Notons également le départ d'une surveillante de nuit et de trois éducateurs. Pour deux d'entre eux, ils travaillaient depuis de nombreuses années au sein de l'équipe de l'Orée du Bois. Ils étaient parmi les piliers de l'unité. Ces départs ont chahuté certains jeunes (collègues aussi d'ailleurs). Il a fallu à la nouvelle équipe réassurer affectivement et émotionnellement les garçons que nous accueillons et qui pour la plupart ont des troubles du lien de l'attachement qui ne favorisent pas leur bien-être.

Ainsi dès septembre, après le choix de recomposer l'équipe éducative a été fait afin de recréer une nouvelle dynamique d'équipe éducative et de projets. Néanmoins, l'équipe compte un personnel en moins depuis septembre, le rythme du personnel présent est donc intense notamment lors des périodes de congés ou de remplacement d'arrêt maladie.

L'équipe a bénéficié de deux formations sur deux jours :

- ⇒ MAPA => gestion de l'agression réelle ou potentielle et violence.
- ⇒ Sur la théorie de l'attachement et la problématique des enfants accueillis complexe en MECS

Les familles des jeunes de l'Orée du Bois ont apprécié le barbecue de fin d'année dans le verger. Des jeux extérieurs étaient aussi proposés autour d'un repas convivial qui accueillait aussi certaines fratries. La fête de Noël fut aussi un beau succès, repas, spectacle de magie et scénettes réalisées par nos jeunes encouragés par une jeune femme musicienne bénévole et animées par une stagiaire de 3^{ème} année E.S.

L'accompagnement au quotidien des jeunes scolarisés est resté notre priorité malgré les difficultés à garder un éducateur fil rouge pour les devoirs.

2 CFG ont été obtenus.

4.4 Inscription de l'unité dans le territoire

L'Orée du Bois a connu des difficultés avec le voisinage lorsqu'il nous arrivait d'accueillir des jeunes à troubles du comportement important. A ce jour, les relations sont cordiales et les échanges ont lieu dès que nécessaire afin d'apaiser les tensions.

Nous travaillons avec l'ensemble des dispositifs de droit commun se situant à Troyes et agglomération chaque année.

En mai, les jeunes de l'AJA se retrouvent à confronter leur talent footballistique lors du tournoi inter institutions organisé par le CEIP.

Convention avec la SPA pour « médiation animale » et réseau avec l'école des chats.

Notre réseau est important et nous fidélisons au mieux les liens avec le médecin généraliste, les collèges de l'agglomération, les ITEP/IME qui accueillent les jeunes de l'AJA en journée.

4.5 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
4	1	1	0	0	0	0	1

Les mesures de fin de placement sans suivi éducatif sont rarement proposées au jeune et sa famille. Il n'est pas rare de voir demander une mesure AJAP en continuité.

Quelques jeunes sont réorientés vers un établissement de la Protection de l'Enfance de l'Aube.

Nous déplorons le manque de structure d'accueil mixant l'accès aux soins et à l'éducatif.

4.6 Perspectives

2019, l'équipe de l'Orée du Bois est dans une démarche de formation de VAE pour trois salariés.

Le travail à l'élaboration du Projet Associatif a permis à chacun des salariés de s'approprier une sensibilisation sur les postures éducatives.

La volonté et l'implication de chacun des membres de l'équipe pluridisciplinaire a permis de déployer une dynamique de groupe avec l'objectif pour chaque jeune d'être accompagné ainsi que sa famille d'une façon plus efficiente.

Ainsi, l'équipe et les jeunes de l'Orée du Bois vont s'investir sur le travail collaboratif autour du règlement de fonctionnement.

La participation de jeunes de l'Orée du Bois à la Consultation Nationale des Droits de l'Enfant sera effective en 2019, année du trentième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

5 UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL

L'unité de vie Pierre Louvel est située 15 rue Chalmel à Troyes. Cette bâtisse ancienne sur trois niveaux est vétuste. Les conditions d'accueil ne sont plus adaptées au profil de jeunes que nous accueillons.

Les jeunes disposent généralement d'une chambre double, à l'exception d'une qui permet de travailler l'autonomie d'un futur majeur. Les sanitaires et douches sont à disposition sur les deux étages.

La localisation en centre-ville de l'unité permet l'accessibilité à tous les services, transports (bus et gare à proximité) et commerces pour ainsi développer un réseau de proximité.

5.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative est composée de 8 éducateurs, 1 éducateur en formation, 1 volontaire service civique, une maîtresse de maison et un surveillant de nuit.

Un fort turn-over et du changement marquent cette année 2018 :

- 5 départs d'éducateur
- 5 changements d'équipe en interne AJA (changement de surveillant de nuit à éducateur, unités de vie)
- 3 changements de maitresse de maison
- 2 contrats de professionnalisation (1 par semestre)
- 2 volontaires civiques (1 par semestre)
- Pas de lingère sur le second semestre (acte éducatif-accompagnement)
- 1 éducateur de renfort pendant l'été pour effectuer séjour de rupture
- 1 stagiaire éducateur au 1^{er} trimestre
- Les surveillants de nuit changent inter-unités à partir du 2nd semestre et turn-over de la moitié des surveillants de nuit
- 3 chefs de service différents

De plus, en septembre 2018, le nombre d'équivalent temps plein est passé de 8.5 à 7.5

L'équipe éducative de jour est majoritairement masculine. L'équipe éducative de nuit (surveillants) est également majoritairement masculine. Le profil formatif des éducateurs est réparti ainsi :

- 5 Moniteurs éducateurs/ Educateurs Spécialisés/ équivalence licence professionnelle
- 3 BPJEPS ou équivalence
- 1 éducateur technique
- 2 non diplômés

Formations dispensées : « Comment gérer la violence ? » et ?

5.2 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12
File active 2018	23
Âge moyen	15
Durée moyenne d'accompagnement	12.5 mois

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire (dont OPP)
1	22

Les 23 jeunes, uniquement des garçons, accueillis sur l'unité ont des problématiques et des profils différents ce qui complexifie l'accompagnement avec la mixité du public. De plus, les mesures sont de plus en plus longues (historiquement PL accueillait les jeunes en fin de mesure avec des retours en famille. La localisation stratégique de l'unité permet l'accessibilité aux transports).

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
8	0	4	3	

Au cours du premier semestre de l'année, le profil des jeunes accueillis est principalement axé sur le handicap. La volonté d'échanger est mise en place avec les partenaires de l'éducation spécialisée ITEP et IME sur les pratiques éducatives et les questionnements autour de ce public. Des rencontres fréquentes ont eu lieu afin de renforcer la cohérence éducative entre les différents services.

Lors du second semestre, le public accueilli est plus représentatif d'un accompagnement Protection Judiciaire de la Jeunesse avec des troubles associés. Ce mouvement du public impacte les pratiques professionnelles. Les limites éducatives sont atteintes avec beaucoup de passage à l'acte, n'ayant pas l'expertise ni les leviers de la PJJ. Ce changement de profil modifie les interlocuteurs de notre partenariat qui est important de continuer à tisser en 2019.

Lieu de vie de l'enfant à l'admission		
Famille	Famille d'accueil	MECS
10 dont 3 suivis en milieu ouvert	1	4

Autres : 1 étranger-MNA

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
12	2	1	1	2	1	

Autres : 2 Secteur chaource, 2 SDF

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée				
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé
5	2	2	8 dont 2 inclusions	

Autres : 4 Décrochage scolaire classe ordinaire

L'objectif est de trouver le dispositif le plus adapté au besoin du jeune avec sa problématique. Aller vers le droit commun est en objectif que ce soit directement ou encore par des phases d'inclusion.

5.3 Modalités d'accompagnement

5.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Quelques PAP ont été formalisés. Nous avons renforcé notre collaboration avec l'ASE afin de co-construire le Projet Pour l'Enfant et pouvoir ainsi en découler la formalisation des PAP.

L'équipe éducative participe à des synthèses partenariales extérieures, à l'ASE également, et en interne lorsque le partenariat est restreint.

Le projet de co-référence de tous les jeunes par le régulateur a été lancé afin d'avoir un regard global et une continuité sur les différentes situations.

Les $\frac{3}{4}$ des jeunes accueillis bénéficient d'un suivi psychologique soit dans le cadre de l'établissement spécialisé, soit avec l'appui du pôle psychologique de l'AJA.

L'organisation se perfectionne quant aux modalités d'accueil des jeunes. A l'arrivée du jeune, une procédure de démarches à effectuer est devenue systématique :

- Rencontre avec les parents ou représentants légaux sur l'unité Pierre Louvel pour une prise de contact et visite des lieux.
- Mise en place d'un bilan de santé à la médecine préventive
- Premier rendez-vous psychologique obligatoire, en lien avec le pôle interne psychologique
- Le premier écrit est effectué durant la période d'observation à la fin du premier mois.

Ces éléments observables et recueils de données permettent d'orienter les objectifs d'accompagnement et la mise en place du PAP.

5.3.2 Le quotidien

La proximité des services, commerces de proximité et des transports favorisent l'autonomie (transport retour en famille) mais également les sorties sans autorisation. Une multitude de déclarations de disparitions inquiétantes sont effectuées.

L'aménagement de l'unité, les conditions d'accueil et le peu d'espace extérieur ne permettent pas aux jeunes de pouvoir se poser sereinement sur l'unité.

Néanmoins, la force de proposition des éducateurs quant aux sorties extérieures et l'adhésion des jeunes aux activités permettent de souffler et expérimenter de nouvelles activités.

Les camps sont fortement appréciés par les jeunes qui sont demandeurs. L'éloignement avec le quotidien, la découverte d'un nouvel environnement modifie la dynamique de groupe. Des séjours d'éloignement ont été mis en place à l'été et à la Toussaint dans cette même optique. Ces séjours permettent d'individualiser un accompagnement nécessaire, prendre du recul en se recentrant et apaiser le groupe également.

5.3.3 Le travail avec les familles

Le lien avec toutes les familles ont été faite concernant l'ensemble des actes éducatifs en lien avec le projet du jeune dans un but de co-construction. L'éducateur référent est l'interlocuteur principal sur le suivi du projet. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé est l'outil pour formaliser le projet avec les familles et le jeune.

Lors du 1^{er} semestre, les visites médiatisées ont été plus développées que sur le 2nd semestre. Sur les 23 jeunes accueillis à Pierre Louvel en 2018 :

- Visites Médiatisées par l'équipe éducative : **10** situations, (parents-enfants et parfois famille complète) et 3 situations de médiation dans des fratries, avec une fréquence bi-mensuelle à mensuelle. Cet accompagnement a été mis en place dans l'attente qu'une place se libère à l'espace rencontre.
- Visites Médiatisées par un service extérieur (Espace Rencontre et CECREF) : 5 situations

L'ensemble de ces médiations ont permis de faire évoluer les droits de visite et d'hébergement des parents.

D'autres rencontres familles ont donné la possibilité de s'assurer des conditions d'accueil et de la sécurité affective du jeune dans un cadre bienveillant et ainsi accompagner la relation.

La présence et la mobilisation des parents lors des événements institutionnelles clés (fête de Noël, le barbecue de fin d'année...) sont des éléments indicateurs du lien existant entre l'équipe éducative et les familles, la résultante du travail effectué auprès des familles durant l'année.

5.3.4 Actions et éléments significatifs en 2018

L'association, face à l'état du bâti actuel, a souhaité offrir aux jeunes accueillis des locaux plus décents et en adéquation avec les besoins de l'unité. Ce déménagement a permis de donner une nouvelle énergie et d'impulser une dynamique de changement au sein de l'unité. Si dans un premier temps un projet de construction a été envisagé, l'état de vétusté du bâtiment actuel a poussé à l'urgence de ce déménagement. Le projet s'est donc dans un deuxième temps orienté sur l'achat d'un bâti existant plus rapidement exploitable. Ce déménagement devrait avoir lieu au cours de l'année 2019.

Le changement de profil des jeunes au cours de l'année comme détaillé plus haut a généré de nombreux événements indésirables et notamment de la violence ce qui a impacté aussi bien l'équipe éducative que les jeunes. Des réponses éducatives différentes ont dû être proposées. Lorsque l'on questionne les jeunes, ceux-ci font échos négativement des événements de violence sur les éducateurs et mettent en avant positivement les camps auxquels ils ont participé. Les éducateurs soulignent que le turn-over a également fragilisé l'équipe (tant des éducateurs que des différents chefs de service et Directeurs).

Les Camps régulièrement organisés ont permis de mettre une dynamique et une mobilisation aussi bien de la part des éducateurs que des jeunes. Ces temps en rupture avec le quotidien et leur environnement habituel ont permis à certains de se découvrir eux même ou se révéler aux autres.

Cette dynamique est poursuivie au quotidien par les sorties et activités extérieures proposées par l'équipe éducative en co-construction avec les jeunes.

5.4 Inscription de l'unité dans le territoire

Dans une dynamique d'inclusion sociale, l'action éducative s'est portée de plus en plus sur l'ouverture auprès des acteurs du droit commun.

Un réseau d'acteurs de proximité de la vie quotidienne (Pharmacie, médecin, commerces de proximité...) permet de travailler l'autonomie.

L'inscription et les partenariats créés avec les associations locales (« Accord parfait ») ou club sportif (football, boxe, athlétisme, basket-ball...) permet de travailler la socialisation.

Enfin les accompagnements auprès des administrations (mairies, CPAM, CAF...) ou des dispositifs d'intégration (Mission locale, MLDS-EN,...) permettent de préparer les jeunes à leur évolution.

5.5 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
1	6	7 dont 4 en interne AJA	1	1	0	1	

Les mouvements en interne ont été dictés par la volonté de les protéger et de leur apporter une réponse éducative plus dans un cadre plus approprié.

La majorité des sorties tendent vers une réorientation et un travail éducatif familial.

5.6 Perspectives

- Stabiliser l'équipe et la faire monter en compétences par des formations, mais également par un espace d'échange à travers la mise en place d'analyse de pratiques.
- Meilleure orientation des jeunes pour un accompagnement au plus juste de leur problématique
- Déménager et apporter un cadre adéquat aux besoins des jeunes et profiter de l'occasion de ce changement de locaux afin de retravailler le projet pédagogique de l'unité.
- Développer de nouveaux projets : création de nouvelle prestation, déploiement du projet remédiation au profit des jeunes sans projet.

6 UNITE DE VIE LE CHAMPENOIS

Le foyer Le Champenois est situé au 188 rue de Preize, dispose d'une cour de bâtisses (locaux AJAP) de bâtiment annexe et d'une salle de multi-activités sportives.

Il est desservi par des bus de ville à 10 mn de la gare et à proximité du centre-ville où se trouvent collèges et lycées de l'agglomération.

Le foyer est ouvert toute l'année. Les éducateurs (trices) interviennent de 7 heures à 23 heures. Les surveillants de nuit sont présents de 22 heures à 07 heures.

Sept chambres peuvent accueillir deux jeunes avec des sanitaires, ce qui garantit l'intimité.

Au rez-de-chaussée, se trouve une salle scolaire, salle à manger, cuisine, bureau, salle loisirs.

La cuisine n'est plus adaptée, un devis de rénovation est en cours. Les salles de bain présentent quelques dysfonctionnements et devront être refaites courant 2019.

6.1 Organisation de l'équipe éducative

- ⇒ 7 éducateurs/trices
- ⇒ 2 éducateurs spécialisés
- ⇒ 1 moniteur éducateur
- ⇒ 1 en cours de VAE ME
- ⇒ 1 (en attente) diplôme ME
- ⇒ 1 contrat professionnel
- ⇒ 1 contrat jeune volontaire service civique
- ⇒ 4 femmes/1 homme
- ⇒ 1 maîtresse de maison

L'équipe est stable depuis janvier 2019. Un congé maternité est prévu pour août 2019.

Véhicules : 1 trafic 9 places et 1 kangoo qui sera remplacé en 2019.

6.2 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12
Place d'urgence	1
File active 2018	17
Âge moyen	15 ans
Durée moyenne d'accompagnement	1 an

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire (dont OPP)
2	15

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
5	1	0	4	1

Lieu de vie de l'enfant à l'admission			
Famille	Famille d'accueil	MECS	Autre
11	1	4	1

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
13	0	0	0	2	0	2

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée					
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisés (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Décrochage scolaire
5	2	0	2	1	7

6.3 Modalités d'accompagnement

6.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

L'équipe éprouve encore des difficultés à formaliser les projets. En revanche, ils sont bien définis en fonction de la commande sociale, des besoins et de la problématique des jeunes et de leur famille.

Chaque projet est unique, élaboré en équipe, et porté par l'éducateur référent et la cheffe de service en lien avec le jeune et sa famille.

6.3.2 Le quotidien

Le quotidien s'articule autour des besoins des jeunes. La priorité est au temps scolaire et chaque matin l'équipe veille au respect des emplois du temps de chaque jeune en adaptant fréquemment le planning des éducateurs afin de faciliter certains transports (notamment sur des lieux de stage dans l'agglomération afin que le jeune arrive dans des conditions optimales).

Le rythme de la journée est articulé pour que les jeunes soient levés à 09 heures maximum. Il reste néanmoins compliqué pour l'équipe de lever tous les jeunes pour 09 heures.

Certains en décrochage scolaire, ne voient plus l'utilité d'un réveil, ni même celui de garder un rythme de vie ponctué d'un petit déjeuner, déjeuner à 12 heures, et dîner à 19 heures avec des activités scolaires ou professionnelles.

Les éducateurs travaillent en binôme en journée autour d'un « projet contenant » que nous essayons d'imaginer pour éviter à un décrochage.

Les activités de bricolage, jardinage, sportives sont un fil rouge.

Certaines activités sont proposées à un rythme hebdomadaire telle la piscine ou la boxe. Nous évitons l'occupationnel et privilégions les relations extérieures, clubs de sports, association, cercle d'amis et demandons aux jeunes de nous faire des suggestions d'activités.

Nous évoquons souvent avec les jeunes que le foyer ne doit pas être un centre aéré ou colonie de vacances lors des temps de loisirs et que toutes les activités ne peuvent être payantes. La pêche reste une activité peu onéreuse (hormis l'achat d'une carte à la journée), les ballades et jeux en forêt sont devenus rares car boudés par les jeunes.

6.3.3 Le travail avec les familles

La famille est intégrée dans toutes les démarches. Nous organisons avec les parents les temps de vacances et week-ends, les informons des divers rendez-vous (scolaires, médicaux, administratifs) afin qu'ils nous accompagnent.

Nous tentons d'associer les familles dès que possible.

Parallèlement, les visites à domicile et rencontres sur le foyer, permettent de travailler le lien parents/enfants et de contribuer à une évolution favorable pour un éventuel retour en famille.

Le nombre de visites médiatisées par l'équipe dans nos locaux est en légère augmentation en 2018 pour l'unité du Champenois.

Certains parents ne souhaitent pas venir par crainte d'être jugé. Nous ne nous autorisons en aucun cas à formuler griefs et reproches. Ce message est passé d'emblée auprès des familles. Malgré cela, certains jeunes « doivent fuguer » pour rencontrer leur père ou mère.

6.3.4 Actions et éléments significatifs en 2018

2018, les jeunes, avec leurs éducateurs, ont aménagé leur lieu de vie, peinture, tri, bricolage du rez-de-chaussée (salon, salle à manger, pièce scolaire, bureau éducateurs).

Un camp sportif bivouac de trois jours, deux éducateurs et six jeunes afin d'apprécier le confort de vie au retour.

Plusieurs camps, cet été, en individuel ont eu lieu. Nous avons dû renoncer à faire partir certains jeunes présentant trop de troubles du comportement et d'excès de violence pour participer à nos camps traditionnels. Ainsi, un éducateur a été détaché pour cette mission.

Les jeunes sous tutelle du Département ont souvent un cercle familial et nous travaillons à maintenir le lien avec sa fratrie ou oncle, tante ou autre personne de cœur importante.

Notre objectif étant que le jeune ait un « réseau » social à l'issue de son placement.

Même pratique aussi pour les jeunes les plus difficiles à gérer en présence du groupe, des activités (relation duelle : éducateur/jeune) à la journée sont organisées durant juillet/août 2018.

Plusieurs agressions sur du personnel éducatif sont à déplorer. Un surveillant de nuit en ITT durant une très longue période.

AAJA a déposé plainte à plusieurs reprises contre des jeunes pour vol, tentative de vol ou effraction.

Le départ d'un éducateur et la retraite de la maitresse de maison a affecté profondément certains jeunes ; nous avons dû les accompagner tout particulièrement dans cette « rupture affective ».

A déplorer, 2018 fut l'année record des notes d'incidents transmises à l'Aide Sociale à l'Enfance et au Juge pour Enfants.

6.4 Inscription de l'unité dans le territoire

L'équipe du foyer travaille régulièrement avec ANPAA, ALT, la médecine préventive, la médecine sportive.

Un partenariat sans conventionnement existe avec un club de boxe SAPP mais d'autres clubs sportifs aussi. Concernant la santé, nous privilégions de rencontrer les mêmes médecins, infirmier (ères), kiné, dentistes, pharmacie.

Nous sommes toujours adhérents auprès de l'association « France Bénévolat » susceptibles d'apporter un soutien scolaire à certains jeunes.

En lien avec divers centre de formation et IRTS, nous avons accueilli 4 stagiaires (ME ou ES).

Un travail de proximité et de confiance est réalisé avec les différents établissements scolaires de l'agglomération ainsi qu'avec les membres de l'Inspection Académique.

Les équipes ont participé à deux réunions de travail sur le projet de fonctionnement institutionnel rédigé en mars 2018 par le Président de l'Association, Mr FOSSET. Ce travail avait débuté en 2017.

Le lien pertinent et pérenne entre équipe/Chef de Service/jeunes/familles existe tout comme avec les psychologues du pôle psychologique de l'AJA.

6.5 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
4	1	1	0	0	0	0	1

6.6 Perspectives

⇒ Aider les jeunes à élargir leur lien social à l'extérieur pour faciliter leur vie future de jeune citoyen.

- ⇒ Accompagnement des professionnels en cours de VAE.
- ⇒ Améliorer nos outils de travail et de communication en interne afin de les harmoniser sur l'ensemble des unités de vie.
- ⇒ Travail sur le Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- ⇒ Développer un réel partenariat avec des établissements type ITEP car certains jeunes sont en attente depuis plus d'un an, ou bien accueilli sur des créneaux insuffisants pour qu'ils puissent progresser dans de bonnes conditions.

Le projet de remédiation est une « alternance » aux jeunes décrocheurs à mener en transversalité auprès des équipes.

L'arrivée du directeur depuis septembre a apporté un nouvel élan dynamique pour les équipes d'AJA. Par exemple, la participation des jeunes et leur famille à des réunions de travail sur le projet de fonctionnement est un travail fécond.

7 **DISPOSITIF AJAP**

Situés au 186 rue de PREIZE à TROYES les locaux de l'AJAP comprennent une grande maison d'habitation et un petit bâtiment éloigné d'une quinzaine de mètres.

- Le grand bâtiment accueil comporte 3 bureaux doubles équipés de poste de travail avec ordinateur pour 6 éducateurs, une petite pièce détente, une cuisine tisanerie, une pièce essentiellement utilisée pour les rendez-vous avec les psychologues, 2 toilettes. A l'étage un espace accueil après la classe, un coin détente pour les jeunes et une grande salle de réunion mutualisée que nous utilisons pour les réunions du domaine AJAP-Appartements Gérard DOUCET.
- Dans le petit bâtiment, le bureau du responsable de service ainsi qu'une petite salle de réunion qui est utilisée pour les synthèses les rencontres famille les accueils pour les nouvelles mesures.

Le bâtiment principal avec sa cuisine-tisanerie est utilisé tous les mercredis, les dimanches lors des interventions familles et/ou jeunes et pendant les vacances scolaires.

7.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative se compose d'un responsable de service, de 6 ETP éducatifs, 5 femmes et un homme. Elle est associée dans son fonctionnement à celle du dispositif des appartements Gérard DOUCET.

3 éducatrices spécialisées, 1 éducateur en cours de VAE, 2 personnes faisant fonction d'éducatrices avec des formations techniques.

L'équipe en 2018 a eu un changement d'éducatrice en inversion avec l'internat.

Pour se déplacer l'équipe éducative utilise 3 véhicules légers et 2 de 9 places. L'ensemble de la flotte des véhicules de l'AJAP est mutualisable avec l'internat suivant les disponibilités et les besoins du service.

7.2 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	32
File active 2018	44
Âge moyen	15,6 ans
Durée moyenne d'accompagnement	nc

Origine des mesures	
Administrative	Judiciaire (dont OPP)
7	37

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
			3	1

Lieu de vie de l'enfant à l'admission		
Famille	Famille d'accueil	MECS
41		3

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
37		3	1		2	1 sur Arcis

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée				
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé
35	1	1	4	3

7.3 Modalités d'accompagnement

7.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

L'AJAP est un service qui mène une action de prévention des ruptures familiales avec l'enfant en mobilisant les compétences et les ressources parentales. Si le projet de l'enfant est au cœur de notre dispositif, c'est bien la famille qui est le cadre permanent de notre intervention éducative.

Plus de 80% de situations portées par le service sont des situations en Assistance Educative. Nous intervenons dans des situations à risques qui sont souvent contiguës à celles où le danger est avéré pour l'enfant. Le magistrat tout en imposant par un jugement en Assistance Educative l'accompagnement de l'enfant ne prend pas la décision d'un éloignement familial.

C'est l'aide Sociale à l'Enfance de l'Aube qui nous adresse sur mandat judiciaire ou administratif les jeunes garçons ou filles âgés de 10 à 18 ans. Le service AJAP sous couvert de la Responsable du Secteur Educatif met alors en place un contrat d'accueil. Deux objectifs se dégagent.

- L'accompagnement de l'utilisateur dans un projet qui peut/doit évoluer avec le temps tout au long de la mesure.
- Le soutien à son milieu de vie quotidienne. L'accompagnement parental et familial est au cœur de notre action. L'enfant ancré dans son « terreau » familial en est à la fois dépendant, interdépendant et indépendant.

Les éducateurs de l'AJAP interviennent en termes de prévention des ruptures familiales, scolaires, professionnelles et pour des situations à risque leur mission est de construire un projet pour l'enfant où l'action parentale à toute sa place en tant que levier.

7.3.2 Le travail avec le jeune

Porté par l'éducateur référent le projet individuel de l'enfant se définit et se décline par une prise en charge adaptée à la problématique et à l'âge du jeune. Des entretiens au domicile, sur le service AJAP ou en lieu tiers permettent d'établir et de faire vivre une relation éducative qui se veut permanente. Les contacts avec le jeune se font également par téléphone et par SMS. Le contact est interactif et réactif. Chaque éducateur a à sa disposition un téléphone « de service ».

L'établissement d'une relation de confiance mutuelle permet de faire avancer la connaissance de la situation du jeune avec ses forces, ses points faibles.

La compréhension par le jeune et sa famille des attendus de l'ordonnance et du contrat d'accueil permet de mieux prendre en compte un projet commun Jeune-Famille-Service éducatif.

7.3.3 Le travail avec sa famille

Dans l'intervention éducative en milieu ouvert la place et le rôle des ressources familiales sont très importantes. Le lien avec la famille et l'entourage de l'utilisateur est un axe essentiel de notre travail. Garantir la place du jeune et prévenir les ruptures familiales passent par un travail de soutien à la parentalité dans une notion systémique. Nos actions visent à requalifier des compétences parentales ou des personnes ressources dans le projet de l'enfant.

La participation des parents lors de nos actions et temps forts permettent de rompre l'isolement dans lequel souvent, ils se trouvent. Dans ces moments, nous visons à faire émerger les qualités ou les compétences du milieu familial afin de cheminer vers un étayage permettant une reconstruction du lien Parent(s)/Enfants et Enfant/Parent(s).

Nous utilisons les temps forts : temps de socialisation, action de week-end, séjour AJAP, temps après la classe, espace de parole, activité commune pour faire émerger les compétences du ou des parents. Mais également celles des membres de l'entourage direct et impliqué de l'enfant. Ces ressources indirectes sont parfois très importantes dans le vécu, le ressenti et donc les ressorts qui lui permettront d'avancer vers « un futur désirable ».

7.3.4 Actions et éléments significatifs en 2018

Les séjours portés par l'AJAP

Ces séjours portés et encadrés par des éducateurs de l'AJAP sont des moments importants de l'action éducative du service. C'est l'occasion d'une expérience de la vie en groupe dans laquelle chacun a une responsabilité permettant la cohésion de ce groupe tant dans la gestion de la vie quotidienne que dans le respect du cadre et de la réglementation de l'activité. La

participation de Parents, un ou deux, par séjour permet de décentraliser l'action éducative et de trianguler la relation Enfants/Educateur. Le parent présent prend une place « de tiers séparateur » dans la relation éducative professionnelle afin de lui donner une résonnance constructive à plus long terme.

En 2018 nous avons organisé et encadré 8 séjours.

Les temps de socialisation avec activités

70 temps de socialisation avec repas ont été organisés. Plus de 30 jeunes différents garçons et filles ont participé à ces moments toujours encadrés par 2 éducateurs du service AJAP et les stagiaires présents. 6 à 12 jeunes parfois avec des parents sont présents en même temps. Tout ou partie de la préparation du repas peut être confié à un ou plusieurs parents. En période scolaire ces temps éducatifs sont organisés le mercredi ou le dimanche midi. Pendant les vacances, a minima 2 actions éducatives hebdomadaires sont consacrés à ce temps d'accueil et de vie en petit collectif.

A l'issue de ce temps de repas, une activité culturelle, sportive ou avec un autre support est proposé :

- Activités culturelles : cinéma, médiathèque, visite de musées
- Sportives : football, randonnée, patinoire, natation
- D'expressions : peinture, activités manuelles, vidéos
- Ecologie avec une action au côté de l'association les amis de la coulée verte

Notons également la participation à différents évènements :

- Tournoi de football de Rosières
- Fête du sport à La Chapelle Saint Luc
- Journée de l'apprentissage
- Espace métiers de l'uniforme
- Forum espace jeunes

L'action sophrologie

6 jeunes ont bénéficié d'une action sophrologie dans le cadre des actions du service. 6 séances, une tous les quinze jours, ont eu pour objectif de leur apporter une meilleure compréhension d'eux même. Cette action qui peut être renouvelé nous apparaît être bénéfique dans une démarche d'individuation conscient des jeunes confiés au service.

7.4 Inscription du dispositif dans le territoire

Dans le quotidien de l'action éducative en milieu ouvert, les partenariats sont nombreux : Mission local, Pôle Emploi, la chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Aube, les bailleurs sociaux, le CFA, les clubs de sports ou de quartier, l'Education Nationale (Inspection académique, collèges, lycées et école primaire).

Les relations avec les dispositifs de droits communs sont également activés en accompagnement dans le domaine de la parentalité. Les temps d'aide à l'un des parents ou pour l'un des membres de la famille proche est une action systémique qui permet d'ouvrir le champ de l'accompagnement éducatif et d'obtenir des effets souvent efficaces dans l'affiliation de la famille et la prise en charge éducative de l'enfant.

7.5 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
9		1					

7.6 Perspectives

Comme le montre le tableau ci-dessous, le dispositif de l'AJAP avec ses 32 mesures est de plus en plus sollicité par les juges des enfants. Le tableau ci-dessous l'explique parfaitement.

						Mesures			
Année	Nombre	garçons	%	filles	%	Administrative	%	Judiciaire	%
2013	29	25	86%	4	14%	26	90%	3	10%
2014	40	37	92%	3	8%	23	59%	17	41%
2015	44	39	89%	5	11%	16	35%	28	65%
2016	49	39	80%	10	20%	11	22%	38	78%
2017	54	41	76%	13	24%	17	31%	37	69%
2018	44	34	77%	10	23%	7	16%	37	84%

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur le profil des jeunes qui nous sont confiés. En 5 ans les mesures judiciaires sont bien plus importantes. L'alternative au placement est parfois une décision aléatoire qui interpelle la mobilisation des ressources du jeune et de son entourage. Souvent rien n'est acquis et tout est à construire.

L'intérêt des Juges pour l'Enfant pour le dispositif AJAP nous oblige à établir une liste d'attente gérée en lien avec l'ASE. En 2018, le temps d'attente a parfois dépassé les 6 mois. Un délai souvent préjudiciable pour le jeune et sa famille et qui impacte la qualité de notre intervention. Nous pouvons faire l'hypothèse que la réduction du temps de mise en œuvre des décisions éducatives serait de nature à réduire la durée de prise en charge globale car notre service interviendrait dans une situation moins dégradée.

La réactivité et la disponibilité des intervenants du service AJAP est essentielle. Depuis septembre 2018 les interventions en présences contraintes sur l'Espace Studio Gérard DOUCET handicapent fortement le dispositif AJAP. Cette nouvelle disposition imposée par les normes de sécurité pose des problèmes d'organisation et de disponibilité aux éducateurs.

La montée en nombre des mesures portées par le dispositif AJAP interpellent la mise en place de moyen matériel notamment en mobilité de déplacement.

8 DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET

Situé 1b rue du Générale SARRAIL à TROYES, à 150 mètre du bâtiment administratif, il comporte 7 studios sur 2 étages. L'entrée est indépendante. Chaque studio possède une salle de bain et les commodités nécessaires.

Sur chaque niveau un espace lingerie pour que le jeune ou la jeune apprenne à laver et sécher son linge. Une salle à manger et un espace détente. Une loggia vient compléter chacun des niveaux.

Au 1^{er} étage un bureau pour les éducateurs et les veilleurs.

Depuis septembre 2018 il est imposé 24h sur 24h la présence d'un adulte dans les locaux même quand il n'y a pas de jeunes présents.

8.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative affectée aux appartements Espace Gérard DOUCET est d'un ETP et demi.

Elle est renforcée par des surveillants de nuit ainsi que du personnel en journée afin d'assurer la présence 24h sur 24h.

Les éducateurs de l'AJAP interviennent à tour de rôle pour assurer cette présence.

Un véhicule léger est affecté à ce dispositif.

8.2 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	7
File active 2018	14
Âge moyen	18 ans
Durée moyenne d'accompagnement	Non calculé

Origine des mesures	
Protection de l'enfance	Contrat jeune majeur
10	4

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
		2		

Lieu de vie de l'enfant à l'admission				
Famille	Famille d'accueil	MECS	FJT	Autres
4	1	6		3

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
8	3	1	1			1

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée							
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Sans projet	Demandeur d'emploi	CDD	CDI
10	1		2	1			

8.3 Modalités d'accompagnement

8.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

La référence éducative des jeunes accueillis sur les Espaces Gérard DOUCET est mutualisée sur l'ensemble des intervenants des dispositifs AJAP/EGD. Les jeunes garçons et filles sont placés dans des conditions de relative autonomie.

Le projet de la jeune ou du jeune est défini lors de l'accueil avec les Responsables Sociaux Educatifs de l'ASE. En 2018, 8 jeunes ont signé un Contrat Jeune Majeur pendant leur séjour sur les appartements.

8.3.2 L'accompagnement spécifique à l'autonomie

Progressivement ils sont accompagnés pour acquérir les compétences nécessaires à l'autonomie, de la gestion de leur quotidien à la gestion financière, aux démarches sociales et administratives. Souvent les jeunes accueillis sont fragiles dans leurs capacités à gérer leurs relations, les frustrations et se projeter dans un avenir désirable.

Le quotidien c'est aussi l'entretien des locaux personnels et ceux communs. Savoir faire ses courses alimentaires des démarches administratives, scolaires, professionnelles sont des objectifs partagés avec la ou le jeune.

8.3.3 Actions et éléments significatifs en 2018

Plusieurs jeunes ont participé à des séjours pendant les vacances scolaires encadrés par les éducateurs des dispositifs AJAP/EGD.

La recherche d'un petit boulot pendant les vacances est également souvent inscrit dans les objectifs du projet éducatif individuel.

8.4 Inscription du dispositif dans le territoire

Pour les jeunes majeur ou pré-majeur accueilli sur les appartements, il est important de construire un parcours pour découvrir les dispositifs de droits communs. Les partenariats sont nombreux : IME, Lycée, Centre de formation, Mission local, Pôle Emploi, la chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Aube, les bailleurs sociaux, le CFA, les clubs de sports ou de quartier, Médiathèque.

8.5 Motif de l'arrêt de l'accompagnement

Motif d'arrêt		
Mainlevée du placement	Fin de CJM à la demande de l'ASE	Fin de CJM à la demande du jeune
4		5

8.6 Domicile des jeunes à l'issue de notre accompagnement

Domicile des jeunes à la sortie					
Famille	FJT	Logement chez un tiers	Logement autonome	CHRS	Autres
2	3		3		1

8.7 Perspectives

L'évolution du dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs et pré-majeurs dépend de sa capacité à développer un accompagnement de suite vers des dispositifs de logements autonome avec les bailleurs sociaux de notre département. Ainsi, un accompagnement socio-éducatif pour des jeunes ayant acquis les compétences nécessaires à l'autonomie et la gestion de leur quotidien est un objectif qui répondrait dans certaines situations à un besoin en sortie des jeunes accompagnés dans les différents dispositifs de l'AJA.

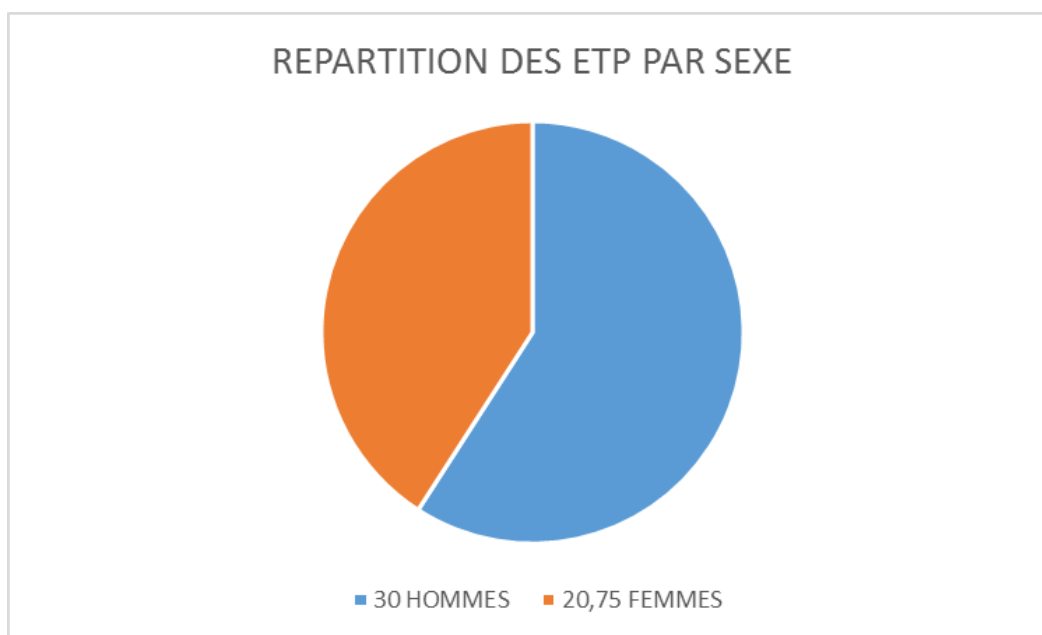
9 SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER

9.1 *Bilan Social*

Le déploiement du logiciel Cegi Alfa permettra, à terme, une meilleure extraction du bilan social de l'association.

9.1.1 Effectif global

Salariés (tout contrat) présents au 31 décembre	Total effectif	ETP	ETP Hommes	ETP Femmes
Educatifs	34	30	18	12
Surveillants de nuit	8	8	8	0
Services généraux	8	7.75	1	6.75
Cadres	5	5	3	2
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE	55	50.75	30	20.75



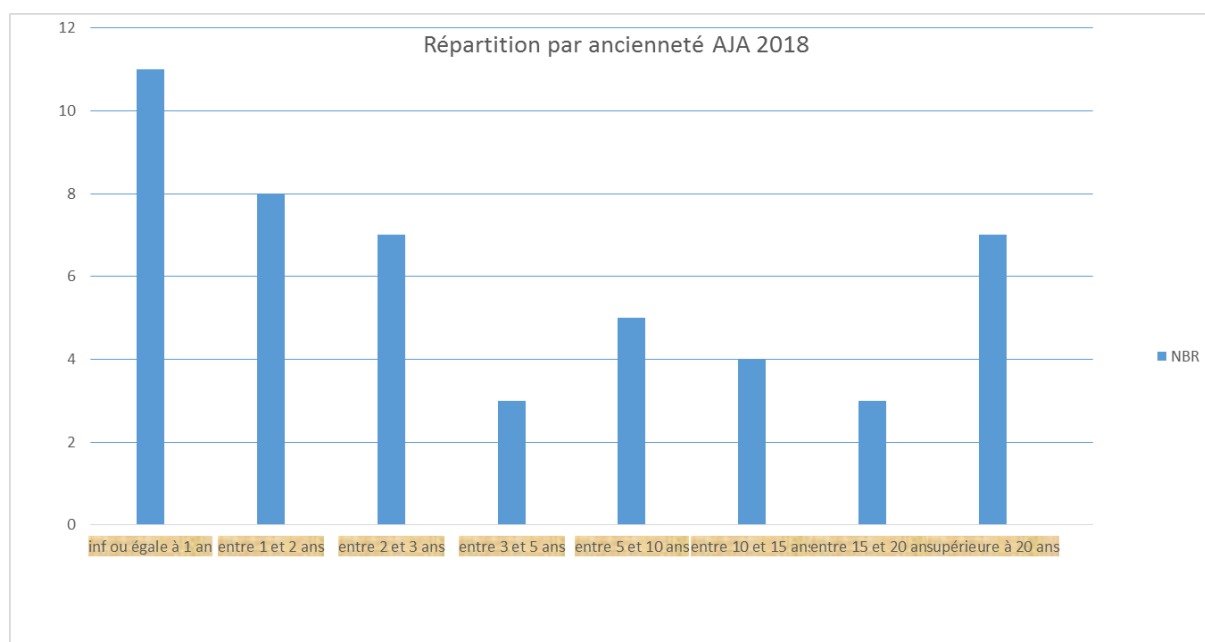
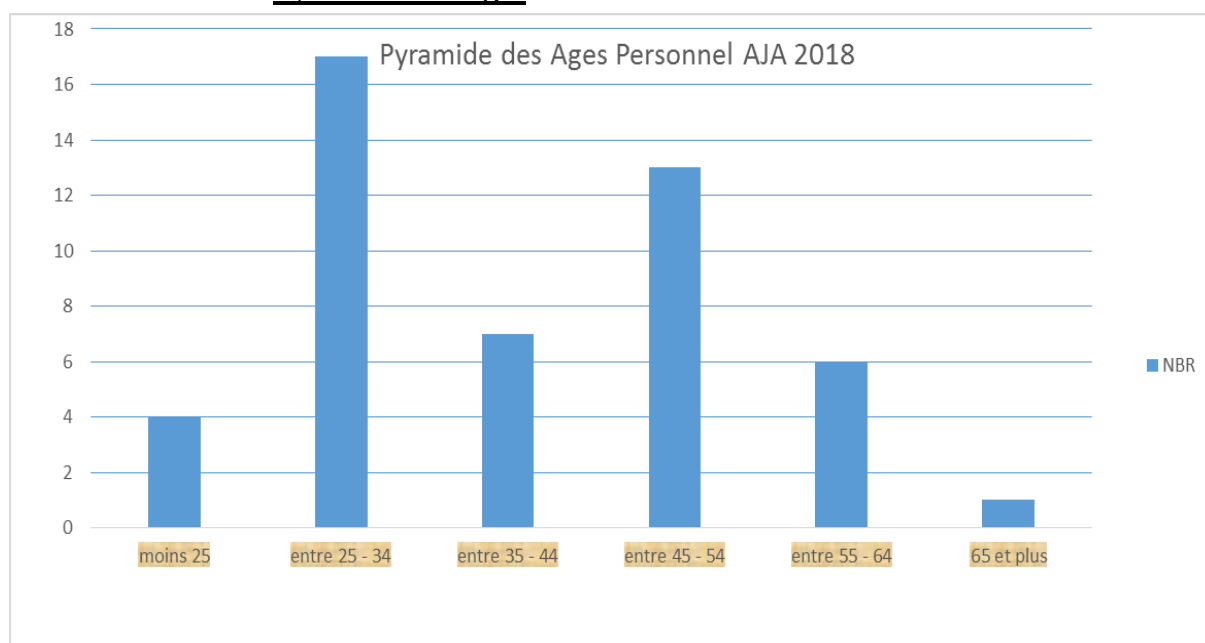
9.1.2 Répartition par type de contrat

Salariés (tout contrat) présents au 31 décembre	Total effectif	ETP	ETP Hommes	ETP Femmes
Nombre CDI	48	43.75	27	16.75
Nombre CDD	7	7	3	4
Nombre intérim ou GEDA 10	3	3	1	2

9.1.3 Embauches dans l'année

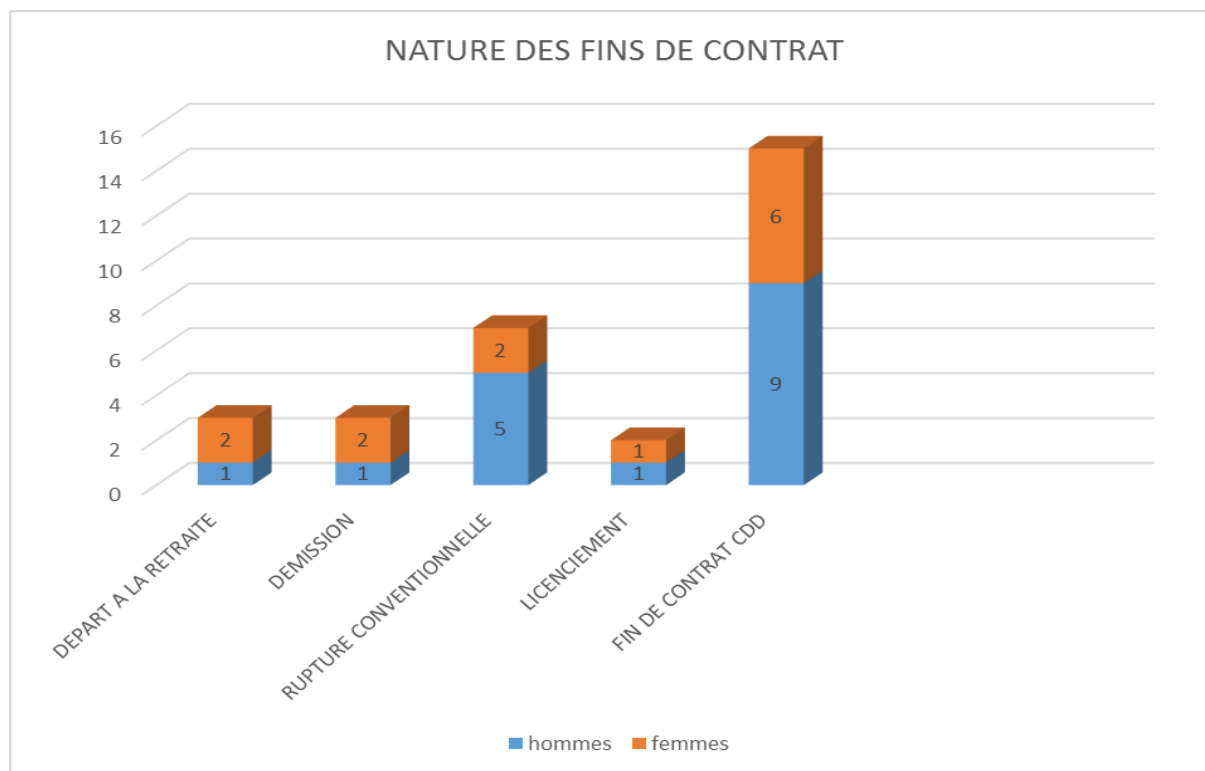
Salariés (tout contrat) présents au 31 décembre	Total effectif	ETP	ETP Hommes	ETP Femmes
Nombre CDI	5	5	4	1
Nombre CDD	13	13	10	3
Nombre intérim ou GEDA 10	3	3	1	2
Salariés moins de 25 ans	4	4	3	1

9.1.4 Pyramide des âges



9.1.5 Nature des fins de contrat (file active 2018)

Départs dans l'année	Départs hommes	Départs femme
29	16	13



9.2 Bilan financier

9.2.1 Activité

➤ INTERNAT

Le montant de la dotation annuelle 2018 pour l'internat, fixé par arrêté départemental pour le financement de la prise en charge des mineurs et jeunes confiés par le département de l'Aube dans les établissements et services gérés par l'Association, s'élève à 2 359 935,49 euros.

98% de la dotation 2018 ont été versés, soit 2 312 736,84 euros. Le solde de la dotation, soit 47 198,65 euros est en produit à recevoir en attente du dialogue de gestion.

Il a été réalisé au cours de l'exercice 2018 :

- ❖ 13 043 journées du département de l'Aube pour un nombre global budgété de 13 334, soit un taux d'occupation de 97,81 %
- ❖ Il est à noter un taux d'occupation d'enfants aubois de 100%

Le prix de journée applicable pour 2018 est de 173,45 euros

	Total Hébergement												
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	2018
Nombre de mesures (nombre de jeunes accueillis)	40	43	45	44	46	45	45	46	44	45	44	44	531
Capacité théorique d'accueil	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	528
dont nouvelles mesures dans le mois	1	3	3	1	2	2	4	3	1	3	2	1	26
dont fin de mesures dans le mois	0	0	2	0	3	3	3	3	2	4	1	4	25
Nombre de jours (prises en charges)	1075	1073	1136	1068	1201	1167	922	862	1154	1079	1203	1103	13043
Nombre de jours théoriques	1364	1232	1364	1320	1364	1320	1364	1364	1320	1364	1320	1364	16060
Taux de présence réalisé	78,8%	87,1%	83,6%	82,0%	90,3%	90,1%	69,4%	64,9%	93,9%	80,6%	91,5%	80,9%	82,8%
Nombre de jours (prises en charges)	1 240	1 204	1 395	1 320	1 426	1 350	1 395	1 426	1 320	1 395	1 320	1 364	16 155
Nombre de jours théoriques	1364	1232	1364	1320	1364	1320	1364	1364	1320	1364	1320	1364	16060
Taux d'occupation réelle fin du mois	90,9%	97,7%	102,3%	100,0%	104,5%	102,3%	102,3%	104,5%	100,0%	102,3%	100,0%	100,0%	100,6%
TAUX CIBLE AUBOIS	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Place d'urgence												
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	2018
Nombre de mesures (nombre de jeunes accueillis)	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	9
Capacité théorique d'accueil	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
dont nouvelles mesures dans le mois	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	3
dont fin de mesures dans le mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre de jours (prises en charges)	0	0	4	15	31	30	24	11	30	20	5	0	170
Nombre de jours théoriques	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	365
Taux de présence réalisé	0,0%	0,0%	12,9%	40,0%	77,4%	100,0%	77,4%	100,0%	100,0%	64,5%	16,7%	0,0%	49,1%

➤ AJAP

Le montant de la dotation annuelle 2018 pour l'AJAP, fixé par arrêté départemental pour le financement de la prise en charge des mineurs et jeunes confiés par le département de l'Aube dans les établissements et services gérés par l'Association, s'élève à 732 643,74 euros.

98% de la dotation 2018 ont été versés, soit 717 990,84 euros. Le solde de la dotation, soit 14 652,90 euros est en produit à recevoir en attente du dialogue de gestion.

Il a été réalisé au cours de l'exercice 2018 :

- ❖ 10 826 journées du département de l'Aube pour un nombre global budgété de 10 368, soit un taux d'occupation de 104,42 %
- ❖ Il est à noter un taux d'occupation d'enfants aubois de 100%

Le prix de journée applicable pour 2018 est de 69,25 euros

	AJAP												
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	2018
Nombre de mesures (nombre de jeunes accueillis)	29	31	30	29	30	31	33	30	31	30	33	32	369
Capacité théorique d'accueil	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	384
dont nouvelles mesures dans le mois	0	2	0	1	2	1	3	0	2	1	3	0	15
dont fin de mesures dans le mois	0	1	1	1	1	0	2	2	1	0	1	4	14
Nombre de jours (prises en charges)	899	845	878	840	861	916	968	928	923	930	904	934	10826
Nombre de jours théoriques	992	896	992	960	992	960	992	992	960	992	960	992	11680
Taux de présence réalisé	90,6%	94,3%	88,5%	87,5%	86,8%	95,4%	97,6%	93,5%	96,1%	93,8%	94,2%	94,2%	92,7%
Nombre de jours (prises en charges)	899	868	930	870	930	930	1 023	930	930	930	990	992	11 222
Nombre de jours théoriques	992	896	992	960	992	960	992	992	960	992	960	992	11680
Taux d'occupation réelle fin du mois	90,6%	96,9%	93,8%	90,6%	93,8%	96,9%	103,1%	93,8%	96,9%	93,8%	103,1%	100,0%	96,1%
TAUX CIBLE AUBOIS	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

9.2.2 Eléments financiers

➤ LES CHARGES

GROUPE I – DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

<u>INTERNAT</u>

Dépenses de 332 559,70 euros pour un budget de 323 727,09 d'euros soit résultat déficitaire de 8 832,61 euros. Il est à remarquer une stabilisation des dépenses du groupe 1, voir une amélioration dans la gestion

- 606 – ACHATS

Dépense de 201 750,77 euros pour un budget de 188 496,62 euros soit un résultat déficitaire de 13 262,15 euros.

Nous mettons en œuvre, une gestion optimale des achats avec une identification plus claire des besoins de chaque unité et service. D'autre part, la mise en concurrence systématique, notamment avec une centrale de référencement, nous permet d'optimiser les achats.

- 611 – SERVICES EXTERIEURS

Dépense de 87 152,89 euros pour un budget de 94 623,08 euros soit un résultat excédentaire de 7 470,19 euros.

Ce résultat est surtout dû à une augmentation du nombre de camps (28) pendant les vacances scolaires et des séjours de ruptures (6). L'option des équipes s'oriente vers plus d'activités collectives et moins occupationnelles et consuméristes. Cette année, nous avons pu envoyer 3 jeunes en colonie

- 62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Dépense de 43 656,04 euros pour un budget de 40 607,39 euros soit un résultat déficitaire de 3 048,65 euros.

<u>AJAP</u>

Dépenses de 71 908,94 euros pour un budget de 99 545,32 d'euros soit résultat excédentaire de 27 636,38 euros

- 606 – ACHATS

Dépense de 34 045,99 euros pour un budget de 40347,13 euros soit un résultat excédentaire de 6 301,14 euros.

Nous mettons en œuvre, une gestion optimale des achats avec une identification plus claire des besoins du service

- 611 – SERVICES EXTERIEURS

Dépense de 26 457.41 euros pour un budget de 44 702.88 euros soit un résultat excédentaire de 18 245,47 euros.

Comme l'an passé, l'absence de visibilité budgétaire nous a conduit à faire preuve de prudence dans nos dépenses de loisirs (budget arrivée en novembre) au détriments de l'action éducative au profit des jeunes accompagnés.

- **62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS**

Dépense de 11 405.54 euros pour un budget de 14 495.31 euros soit un résultat excédentaire de 3 089,77 euros.

GROUPE II – DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

<u>INTERNAT</u>

Dépenses de 1 934 949,59 euros pour un budget de 1 642 636,69 d'euros soit résultat déficitaire de 292 312,90 euros.

A ETP constant, les dépenses du personnel reviennent au niveau de nos besoins et dépassent réelles par rapport au CA 2015(1 842 810,89). Ces dépenses correspondent à la réalité de nos besoins de fonctionnement tel que présenté dans le BP 2019. Fin 2018, nous avons entrepris une réorganisation des unités et une pérennisation des emplois en limitant le nombre de CDD aux besoins de remplacement maladie et congés.

La période difficile de fin de printemps jusqu'à septembre 2018 a nécessité un renfort des équipes de jours comme de nuit. D'autre part, le passage de la commission de sécurité sur les appartements nous a contraints à assurer une présence H24 (courrier du 24/10/2018)

L'option a été prise de remplacer le poste psychologue par un pôle psychologique. Le transfert de charge de la rémunération du personnel vers les honoraires a été inscrit au CA 2018.

<u>AJAP</u>

Dépenses de 613 036.07 euros pour un budget de 487 620,18 euros soit résultat déficitaire de 125 415,89 euros.

Depuis la cessation du SAI, 1.50 ETP éducatif n'est plus financé soit 42 945€ de salaire brut et 27 456.85€ de charges patronales.

GROUPE III – DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE

<u>INTERNAT</u>

Dépense de 446 596,91 euros pour un budget de 345 562,07 euros soit un résultat déficitaire de 101034,84 euros

<u>AJAP</u>

Dépense de 86 831,45 euros pour un budget de 109 750,15 euros soit résultat excédentaire de 22 918,70 euros

➤ **LES PRODUITS**

<u>INTERNAT</u>

- ❖ Produits de la tarification : 2 359 935,49 euros
- ❖ Place d'urgence : 29 486,50 euros
- ❖ Produits accueil hors département (Yonne) : 43 362,50 euros

- ❖ Autres produits de gestion courante : 15 071,57 euros (remboursements UNIFAF)

- ❖ Autres produits financiers : 110 607,86 euros
 - Dont reprises sur provision pour risques et charges pour 17986,97
 - Dont remboursements d'assurance pour 13 655,98 euros

<u>AJAP</u>

- ❖ Produits de la tarification : 732643,74 euros
- ❖ Autres produits de gestion courante : 4241,65 euros (remboursements UNIFAF)

➤ **LES RESULTATS**

<u>INTERNAT</u>

Déficit de 155 642,28 euros que nous proposons de mettre en report à nouveau déficitaire

<u>AJAP</u>

Déficit de 34 891,07 euros que nous proposons de mettre en report à nouveau déficitaire.

9.3 Actions et éléments significatifs en 2018

➤ Service administratif

Après une longue période d'instabilité, le service a trouvé une cohérence et une stabilité dans ses fonctions et ses missions :

- Le pôle enfant et secrétariat
- Le pôle comptabilité et finance
- Le pôle ressource humaine

Nous poursuivons nos efforts de structuration et de professionnalisation tant sur les procédures comptables et RH que sur les protocoles d'accueil des enfants. Le service administratif reste cependant sous doté en ETP, face à l'augmentation de la charge de travail.

➤ Services généraux

Un ETP est en charge des réparations et de la maintenance (bâtiment, véhicule, mobiliers...). Face à l'augmentation des dégradations et casses des jeunes, nous sommes de plus en plus amenés à faire appel à des prestataires extérieurs.

Depuis 2016, nous avons gelé nos investissements pour faire face à des problèmes de trésorerie. Ce problème étant partiellement réglé avec le service de tarification du département, nous commençons depuis le second semestre 2018 à reprendre une politique d'investissement pour :

- Renouveler notre flotte automobile (moyenne d'âge de 7 ans)
- Rénover les locaux d'internat
- Rénover et agrandir le service administratif (bureaux des chefs de service y compris)
- Changer une partie du mobilier internat

➤ Modernisation des réseaux internet, de la téléphonie et de l'informatique

Un contrat est passé avec Orange pour l'augmentation du débit informatique via la fibre et la sécurisation des flux de nos données en perspective de l'implantation des progiciels CEGI ALFA. La séparation du réseau adulte pro et du réseau enfant est opérationnelle et sécurisée. Nous avons débuté la modernisation des outils informatiques et téléphonie par les cadres. Nous poursuivons cet effort pour l'ensemble des services.

9.4 Perspectives

2019 est l'année de la consolidation. Nous poursuivons nos efforts dans la professionnalisation des services supports :

- Mise en place de CEGI ALFA pour la compta et les RH
- Harmonisation des outils et des procédures (planning, feuilles d'activité,)
- Poursuite des investissements (voitures, bâtiments, mobiliers)
- Optimisation des services généraux, tant sur le plan achat que sur l'externalisation de certains services
- Préparation du déménagement de l'unité PIERRE LOUVEL

ANNEXES

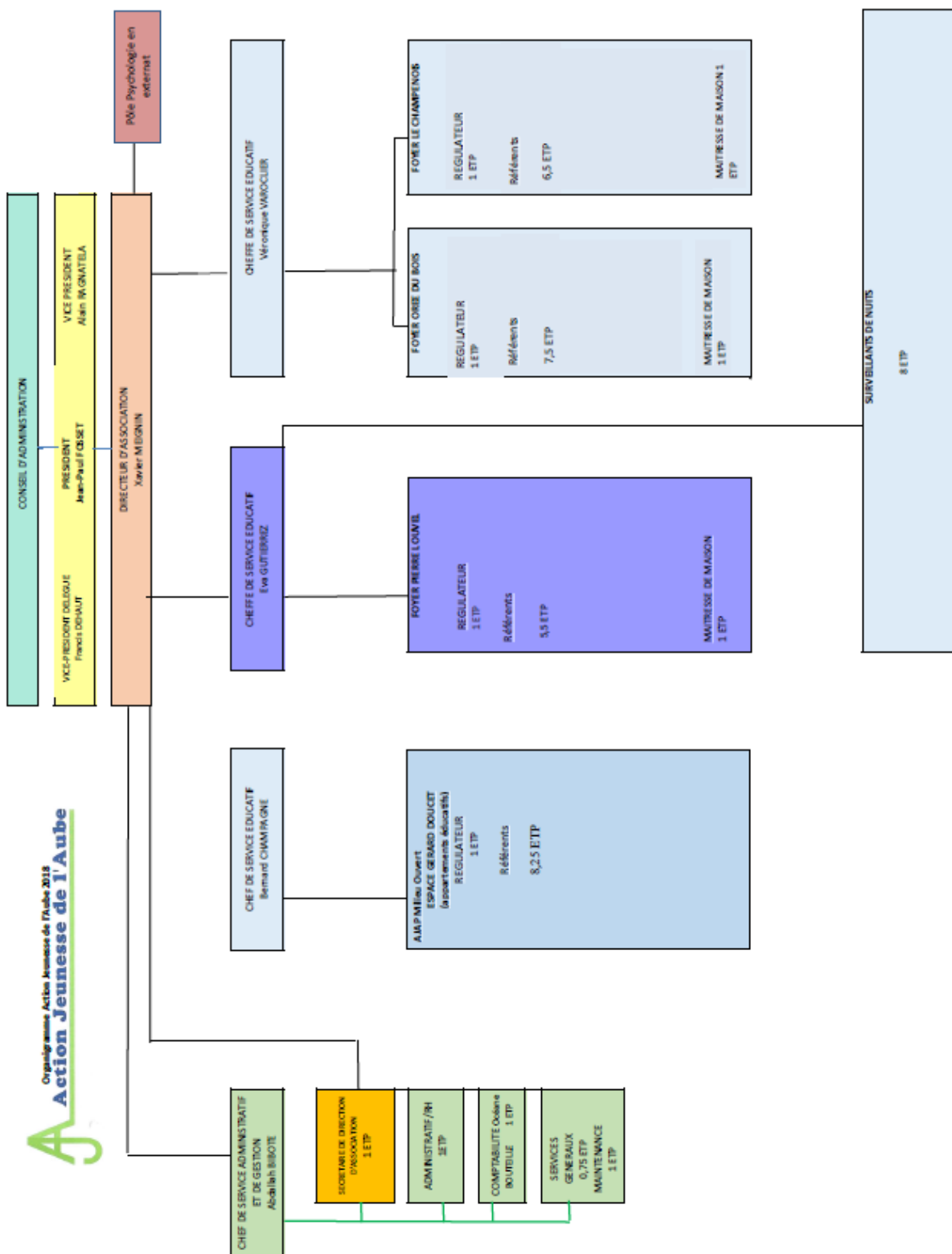


TABLEAU DES CAMPS 2018

Colonie pour un jeune

Séjour de rupture

Période et date	Lieu	Responsable	Educateurs	Foyer
24/02-01/03	Gîte de SONGIEU 01260 HAUT-VALROMEY	Davy C	Nora A	AJAP
01/03-05/03	Gîte de SONGIEU 01260 HAUT-VALROMEY	Séverine V	Ann M	PL
05/03-10/03	Gîte de SONGIEU 01260 HAUT-VALROMEY	Nacime A	Klaudia M et Yassine L	EGD
26/02-02/03	Clos du Prévert 331 chemin de la haute fosse 88100 TAINTRUX	Mohamed I	Mohamed L et Baptiste H	OB
04/03-09/03	Clos du Prévert 331 chemin de la haute fosse 88100 TAINTRUX	Jonathan K	Alizée J et Claudio M	LC
21 au 26/04	La Vergne 63790 CHAMBON-SUR- LAC	Aurélien C	Kévin C et Claudio M	LC
22 au 25/04	Auberge de Jeunesse - 1 allée Roger Tagault 86000 POITIERS	Nora A	Davy C	AJAP
23 au 27/04	Château de Chambost 203 route de Panissières 69770 CHAMBOST- LONGESSAIGNE	Théo M	Céline et Charlotte T	OB
30/04 au 04/05	Gîte de France de Ronzières 69620 TERNAND	Jean-François T	Aourna K	PL
19 au 21/06	DIENVILLE	Ernest B	—	LC
22 et 23/06	DIENVILLE	Flavien C	—	PL
25 au 27/06	DIENVILLE	Flavien C	—	PL
09-13/07	Géraudot Prise en charge individuelle (pas d'hébergement)	Jérôme C	—	OB
12/07-13/07	camping du tertre	Alban M	Klaudia M et Antoine S	PL
13 au 15/07	camp Presqu'île	Alban M	Klaudia M et Antoine S	PL

14 au 21/07	Ardèche	Jonathan K	Claudio M et Kévin C	LC
14 au 22/07	Ancienne Gendarmerie 9 rue du Pont 11350 TUCHAN	Mohame L	Baptiste H	OB
15 au 20/07	Le Moulin du Grand Pont - 79250 NUEIL LES AUBIERS	Séverine V	Josiane C	EGD/AJAP
16 au 20/07	Le clos du vieux moulin	Ernest B		LC
13 au 30/07	Pyla sur mer			LC
22 au 29/07	Camping La Nautique 11100 NARBONNE	Blandine G	Aourna K	PL
22 au 27/07	Gîte du Morbihan Le Clergio - 56420 GUEHENNO	Nora A	Ann M	AJAP/EGD
22 au 29/07	Domaine équestre de chevillon 89120 CHEVILLON			LC
29/07 au 11/08	Paris Stage BMX			OB
31/07 au 03/08	Bouviac	Jonathan K	Kévin C	LC
5 au 8/08	Auberge l'Escale Quartier du Grand Large 361 av, des bancs de Flandres 59140 DUNKERQUE	Rose-Marie S	Ann M	AJAP/EGD
10 au 12/08	Camping du Lac de la forêt d'Orient 17 rue du lac 10140 MESNIL-ST-PÈRE	Jean-François T	Rémy	PL
13 au 16/08	Camp les étangs fleuris	Ernest B		LC
13 au 17/08	Gîte QUIMPERLE	Kévin C	Philippe D	LC
18 au 25/08	Gîte du Monteliet 07160 ACCONS	Ben S	Emma J et Aourna K	PL
18 au 23/08	Le Moulin du Grand Pont - 79250 NUEIL LES AUBIERS	Davy C	Amélie N	AJAP/EGD
18 au 25/08	Camping la petite montagne 54 av. de st-claude 39260	Antoine S	Théo M	OB

22 - 26/10	Gîte de France 5 hameau de Brunel 78550 GRESSEY	Théo M	Juliette P et Charlotte T	OB
21 - 25/10	M. PAQUE Etienne 7 rue de l'Eglise 62770 BLINGEL	Nora A	Davy C	AJAP/EGD
28 AU 31/10	Gîte de France 18 Kervennallec 56500 RADENAC	Alizée J	Claudio M	LC
29/10 - 02/11	Camping la Vallée de la Seine Rue du Port 51260 CONFLANS-SUR-SEINE			PL
23 au 26/12	FUAJ LE D'ARTAGNAN Auberge de Jeunesse 80 rue Vitruve 75020 PARIS	Malick B	Foued A	